

[www.capitale.gouv.qc.ca](http://www.capitale.gouv.qc.ca)  
[www.promenade2008.qc.ca](http://www.promenade2008.qc.ca)

2006-2007

# Rapport annuel

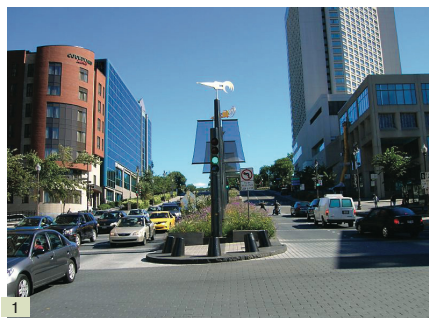


# Table des matières

<b>Présentation au ministre responsable</b>	<b>2</b>	<b>Graphiques</b>	
<b>Présentation du ministre au président de l'Assemblée nationale du Québec</b>	<b>4</b>	Graphique 1–Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), de 1995-1996 à 2006-2007	<b>21</b>
<b>Message du président et directeur général</b>	<b>6</b>	Graphique 2–Sommaire des investissements selon les sources de fonds, de 1995-1996 à 2006-2007	<b>21</b>
<b>Présentation de la Commission</b>	<b>10</b>	Graphique 3–Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires), 2006-2007	<b>21</b>
Le conseil d'administration au 31 mars 2007	<b>12</b>	Graphique 4–Évolution de la clientèle de l'Observatoire de la Capitale	<b>27</b>
L'organigramme au 31 mars 2007	<b>14</b>	Graphique 5–Évolution de la clientèle du programme Découvrir la capitale nationale	<b>27</b>
Le comité de direction	<b>15</b>		
La liste des employés, par direction, au 31 mars 2007	<b>16</b>		
<b>Rapport d'activité 2006-2007</b>	<b>18</b>	<b>Tableaux</b>	
L'aménagement de la capitale	<b>20</b>	Tableau 1–Traitement applicable aux cadres de la Commission	<b>31</b>
La promenade Samuel-De Champlain	<b>22</b>	Tableau 2–Actif foncier total	<b>44</b>
Le chantier archéologique Cartier-Roberval	<b>26</b>	Tableau 3–Plan triennal de maintien de l'actif dans les parcs et les espaces verts	<b>47</b>
La promotion de la capitale nationale	<b>27</b>		
L'administration de la Commission	<b>30</b>		
Les ressources humaines	<b>31</b>		
La fonction de conseiller auprès du gouvernement	<b>32</b>		
Les avis en matière d'aménagement	<b>32</b>		
<b>Le plan triennal 2007-2010</b>	<b>34</b>		
L'aménagement et l'urbanisme	<b>35</b>		
La promotion et le rayonnement de la capitale	<b>38</b>		
Le rôle de conseiller auprès du gouvernement	<b>42</b>		
Le maintien de l'actif	<b>44</b>		
<b>États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007</b>	<b>48</b>		

[1] Avenue Honoré-Mercier  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[2] Grande Allée Ouest  
Crédit photo : © Guy Duchesne



*Présentation  
au ministre responsable*



Fontaine de Tourny © CCNQ, Photographes Kedi



---

**Monsieur Philippe Couillard**  
**Ministre de la Santé et des Services sociaux**  
**Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale**

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre aujourd'hui le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2007. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan financier de la Commission pour l'année 2006-2007. Il présente également le plan triennal de l'organisme pour la période s'étendant de 2007 à 2010, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

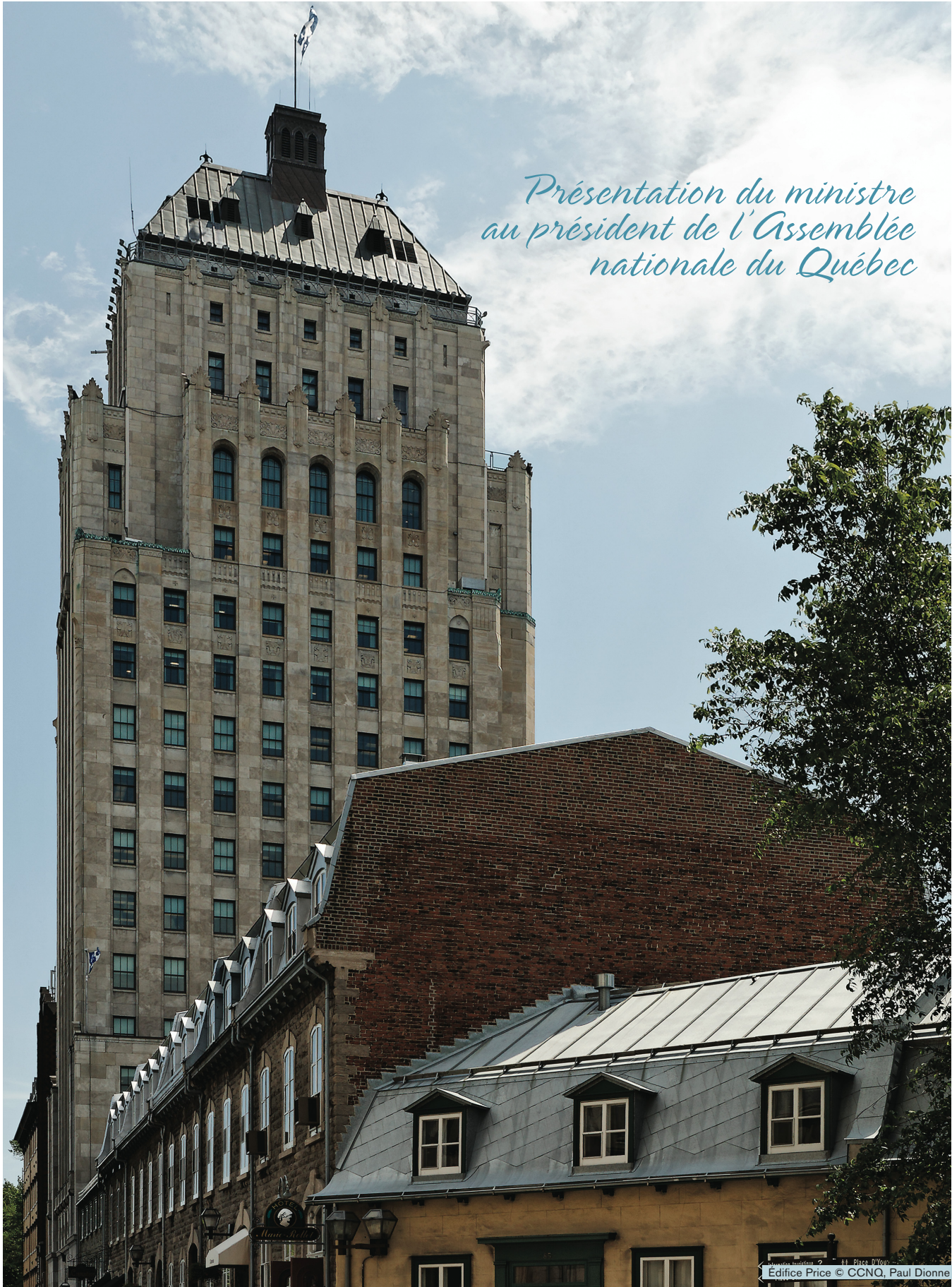
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et directeur général,

Jacques Langlois

---

Crédit photo : © CCNQ, Pierre Joosten



*Présentation du ministre  
au président de l'Assemblée  
nationale du Québec*

Edifice Price © CCNQ, Paul Dionne



---

**Monsieur Michel Bissonnet**  
**Président**  
**Assemblée nationale du Québec**  
**Hôtel du Parlement**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

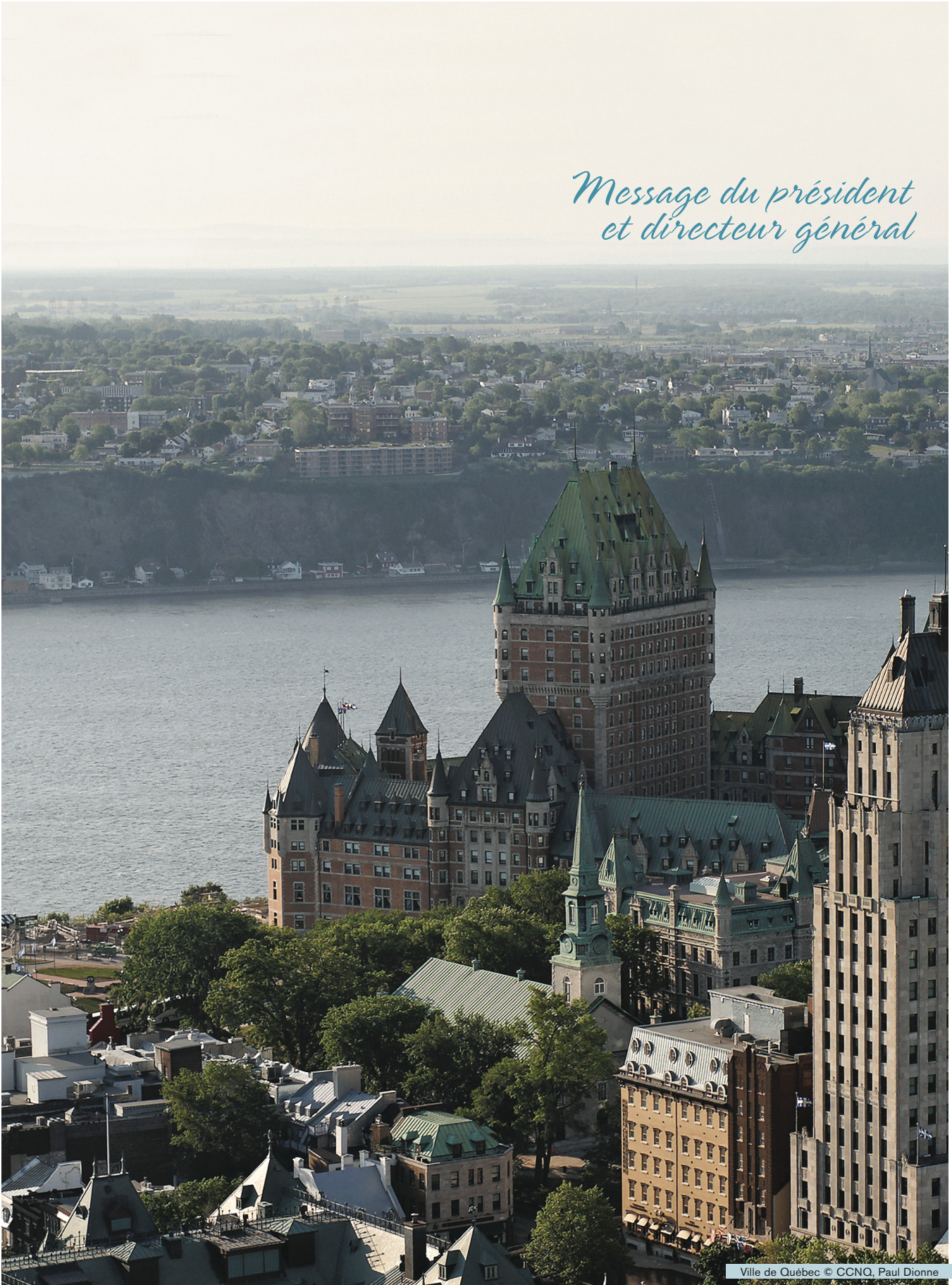
A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' shape followed by a vertical line and a loop.

Philippe Couillard

---

Crédit photo : Photo officielle

*Message du président  
et directeur général*



Ville de Québec © CCNQ, Paul Dionne

## Vers 2008 et au-delà

---

La Commission de la capitale nationale du Québec est régie par une loi qui précise ses missions, ses prérogatives et ses champs de compétence; elle a notamment à développer la fierté des Québécois à l'égard de leur capitale, à embellir cette dernière et à conseiller le gouvernement.

Depuis 12 ans déjà, l'action de la Commission est complémentaire à celle des villes, des organismes, de la Communauté métropolitaine de Québec et de tous ceux qui ont à cœur l'épanouissement de la capitale par des gestes réfléchis, partagés et cohérents.

Revu et confirmé en 2006, le rôle de la Commission apparaît aujourd'hui plus solide et mieux encadré que jamais.

**À l'approche du grand rendez-vous de 2008, la Commission de la capitale nationale du Québec est le chef de file des interventions durables du gouvernement;** elle multiplie les actions concrètes sur le territoire, en étroite concertation avec les villes et les municipalités régionales de comté (MRC) qui le composent. Le tout est réalisé avec la célérité et l'efficacité que rendent possibles nos méthodes simples.

Jusqu'à maintenant, la Commission a éloquentement démontré son utilité en investissant des champs qui, auparavant, demeuraient vagues faute de porteur de dossier. Dans son rôle de soutien à la capitale, elle doit aménager et mettre en valeur la colline Parlementaire, embellir et marquer les voies d'accès à la capitale, piloter les gestes de commémoration sur son territoire et publier des ouvrages qui racontent sa riche histoire.

Bref, la présence d'un organisme consacré à la capitale constitue un actif pour la région. Grâce à la Commission, le gouvernement du Québec s'affirme dorénavant comme un grand partenaire, soucieux du mieux-être de sa capitale.

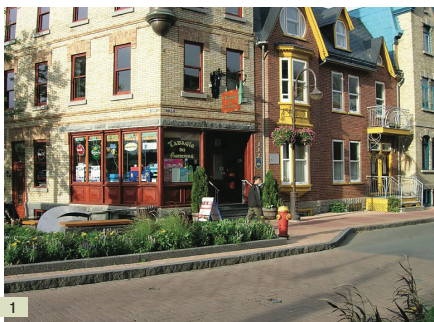
Dans cette optique, **la Commission a mis en œuvre de nombreux programmes de découverte à l'intention des jeunes, des personnes âgées et des communautés culturelles de tout le Québec** qui sont de plus en plus nombreux à parcourir la capitale, à découvrir la richesse de ses institutions démocratiques, la beauté de ses trésors d'architecture

et d'archéologie, l'ampleur de sa culture et l'hospitalité de ses habitants.

Par la commémoration historique et politique – enrichie cette année par les monuments à Robert Bourassa et au mahatma Gandhi –, la capitale est devenue un panthéon en plein air. On songe ici aussi à ses fresques en trompe-l'œil ou aux mises en lumière des bijoux architecturaux que sont l'hôtel du Parlement, la cour du Vieux-Séminaire de Québec ou l'église patrimoniale de Saint-Charles-Borromée, à Charlesbourg.

Au fil des ans, la Commission a métamorphosé des zones d'aménagement majeures, telles la place de l'Assemblée-Nationale, l'avenue Honoré-Mercier et la Grande Allée. Et des dizaines d'autres projets durables ont émergé de ses cartons depuis 1995, convaincant les concitoyens de son utilité.

La transformation de la colline Parlementaire, la requalification des voies d'accès, l'aménagement exemplaire de ses propriétés ont d'ailleurs pesé dans la décision du gouvernement de confier à la



[1] Rue Saint-Jean  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[2] Rue Sainte-Famille  
Crédit photo : © Guy Duchesne

---

Commission la tâche de concevoir le legs du Québec à sa capitale pour 2008 : la promenade Samuel-De Champlain, grand projet de 70 millions de dollars en cours de réalisation et qui sera livré à la population le 24 juin 2008, dans les limites de l'enveloppe budgétaire consentie.

Le fait que la Commission ait suscité une nouvelle culture axée sur l'embellissement de l'espace public et qu'elle ait impliqué ses partenaires, particulièrement le long du fleuve Saint-Laurent, témoigne également de la pertinence de son action chez nous. **La Commission a ainsi gagné avec le temps une crédibilité certaine et a produit des effets d'entraînement.** En complément de son action sur la promenade Samuel-De Champlain, de nouveaux accès au fleuve seront d'ailleurs aménagés par le gouvernement fédéral au bassin Brown, à la Pointe-à-Carcy, au bassin Louise et à la baie de Beauport.

La mise en valeur du Saint-Laurent s'inscrit en outre dans un processus qui consolidera les liens entre Québec et Lévis. Et la Commission étudie la possibilité d'allonger ce réseau

vert et bleu par un circuit de sentiers pédestres et de pistes cyclables.

La Commission poursuit donc résolument son œuvre d'embellissement afin d'augmenter le sentiment d'appartenance à la capitale, dans toutes les villes et dans tous les arrondissements de l'agglomération, et poursuivra son action avec enthousiasme et créativité, après 2008.

Ainsi, elle manifestera bientôt sa présence sur le territoire en proposant un programme d'animation de son domaine foncier, réparti aux quatre coins de la capitale. Nous rendrons nos espaces verts plus accessibles à un grand nombre de personnes et nous animerons nos parcs et nos espaces verts.

Par ailleurs, nous enclencherons bientôt la reconstruction des avenues des Hôtels et D'Estimauville, dans le cadre de partenariats avec la Ville de Québec et le ministère des Transports du Québec.

Nous manifesterons un intérêt renouvelé pour toutes les composantes de l'agglomération

de Québec et de Lévis. Cet intérêt élargi, nous entendons également le transformer en projets durables sur l'ensemble du territoire.

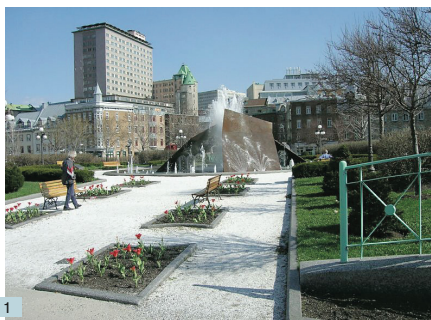
Nous concluons des partenariats multiples et originaux avec les entités municipales, l'Assemblée nationale du Québec, des sociétés privées et tous les ministères et organismes qui croient comme nous au développement de la capitale.

**Nous compterons enfin et surtout sur l'appui indéfectible des membres dévoués de notre conseil d'administration et sur l'exceptionnelle compétence de nos employés** qui, toutes et tous, partagent notre confiance dans l'avenir de la Commission et s'en montrent dignes.

---

[1] *Éclatement II*—place de la Gare  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[2] Bassin Louise  
Crédit photo : © Guy Duchesne





Monastère des Augustines © CCNQ, Patricia Brochu

## *Présentation de la Commission*

### **Un conseil d'administration de 13 membres** nommés

par le gouvernement administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Son président est aussi le directeur général de la Commission; il est secondé, pour la gestion des affaires courantes, par un bureau de direction qui réunit les responsables de chacune des directions de la Commission.



Jacques Langlois



Jacques Bouillé



Robert Cardinal



Julie Suzanne Doyon



Jocelyne Gros-Louis



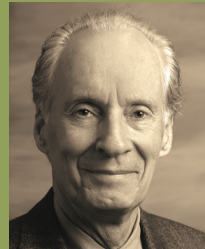
Marc Letellier



Sandra-Lee McBain



Josée Noreau



Jacques Painchaud



Jean Pâquet



Marie-France Poulin



Céline Saucier



Helen Walling

## Le conseil d'administration au 31 mars 2007

---

### Jacques Langlois, président et directeur général

Jacques Langlois a été maire de Beauport de novembre 1984 à décembre 2001, chef de l'opposition officielle de la Ville de Québec de 2002 à 2004, et président de l'arrondissement de Beauport jusqu'à la fin d'octobre 2005. En plus de ses fonctions de maire, M. Langlois a été président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Il a aussi cumulé les postes suivants : membre de l'exécutif, puis vice-président de la Commission des Transports de la CUQ, et membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'assainissement des eaux. Il a été de plus membre du conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec et membre du bureau de direction de l'Union des municipalités du Québec.

### Jacques Bouillé

Jacques Bouillé a fait des études commerciales et occupé plusieurs fonctions en administration publique. Aujourd'hui retraité, il a eu une fructueuse carrière politique en tant que maire de Deschambault, préfet de la MRC de Portneuf et administrateur de la Fédération des municipalités

du Québec. M. Bouillé poursuit son engagement au profit d'associations de développement culturel, touristique et communautaire.

### Robert Cardinal

Diplômé de l'École nationale d'administration publique en protection publique et en administration municipale, Robert Cardinal a été maire de Vanier de 1987 à 2003. Il occupe aujourd'hui la présidence de Gestion Rôsamine.

### Julie Suzanne Doyon <sup>1</sup>

Avocate, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme administratrice à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, au Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral et à la Fondation OLO. M<sup>e</sup> Doyon est de plus membre du conseil d'administration du Centre communautaire juridique de Québec.

### Jocelyne Gros-Louis

Membre fondatrice et directrice générale depuis 27 ans du Centre

d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et de services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de Grand Chef de la Nation Huronne-Wendat en 1992. En 2003, M<sup>me</sup> Gros-Louis a été honorée du titre de femme de mérite dans la catégorie « Affaires publiques » par la YMCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la médaille commémorative du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.

### Marc Letellier <sup>2</sup>

Titulaire d'un baccalauréat en architecture, Marc Letellier est architecte et associé principal de la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes depuis 1978.

### Sandra-Lee McBain

Titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'un baccalauréat en relations publiques, Sandra-Lee McBain dirige l'entreprise familiale, Signalisation Ver-Mac inc., depuis une quinzaine d'années. Citoyenne engagée, elle est conseillère municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier depuis 1999.

---

[1] Hôtel de ville—Le monument aux Frères éducateurs  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[2] Jardin Saint-Roch  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[3] Monument Monseigneur-De Laval  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[4] Rue D'Auteuil  
Crédit photo : © Guy Duchesne



---

### Josée Noreau

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et diplômée en management public de l'École nationale d'administration publique, Josée Noreau occupait depuis 2001 les fonctions de conseillère principale pour le compte d'Expertise 3S, division du Groupe Daniel Arbour et associés. En mai 2004, elle a été nommée secrétaire générale de la Société de gestion informatique SOGIQUE. Depuis juin 2006, elle occupe le poste de présidente-directrice générale de cette société.

### Jacques Painchaud <sup>1</sup>

Retraité des Forces armées canadiennes après une carrière de plus de 32 années, Jacques Painchaud a œuvré tant à l'étranger qu'au Canada. Une longue expérience lui a permis d'occuper, dans plusieurs secteurs d'intervention, de nombreux postes de commandement et d'état-major dans les milieux opérationnels. M. Painchaud a aussi été membre de nombreux comités au Pentagone, à l'OTAN et à l'ONU. Il a de plus été directeur de cabinet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, au gouvernement du Québec, et directeur général adjoint

du Parc technologique du Québec métropolitain durant près de 10 ans. Diplômé du Collège d'état-major de Kingston en arts et sciences militaires «PSC», M. Painchaud a fait également des études en histoire militaire, en administration et en économie.

### Jean Pâquet

Titulaire d'une licence en lettres légales, Jean Pâquet exerce la profession d'avocat en pratique privée depuis 1975. Il a été bâtonnier de Québec en 1988-1989, puis bâtonnier du Québec en 1991-1992.

### Marie-France Poulin <sup>1</sup>

Titulaire d'un baccalauréat en administration, M<sup>me</sup> Poulin a occupé divers postes de direction à la société MAAX. Elle est aujourd'hui vice-présidente du Groupe Camada et administratrice de différentes sociétés.

### Céline Saucier <sup>3</sup>

Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, Céline Saucier est consule honoraire du Royaume de Norvège à Québec, et présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada). Elle est

membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel, et engagée dans diverses associations culturelles québécoises.

### Helen Walling

Titulaire d'une maîtrise en gestion des organisations (développement organisationnel), Helen Walling occupe le poste de directrice générale de Voice of English-speaking Québec depuis 1999. Auparavant, elle a été coordonnatrice régionale de la Fondation des maladies du cœur du Québec (région de Québec). M<sup>me</sup> Walling est membre de divers conseils d'administration d'organismes sans but lucratif de la communauté anglaise, de même que de l'Agence de la santé et des services sociaux de la capitale nationale.

[1] Également membre du comité de vérification.

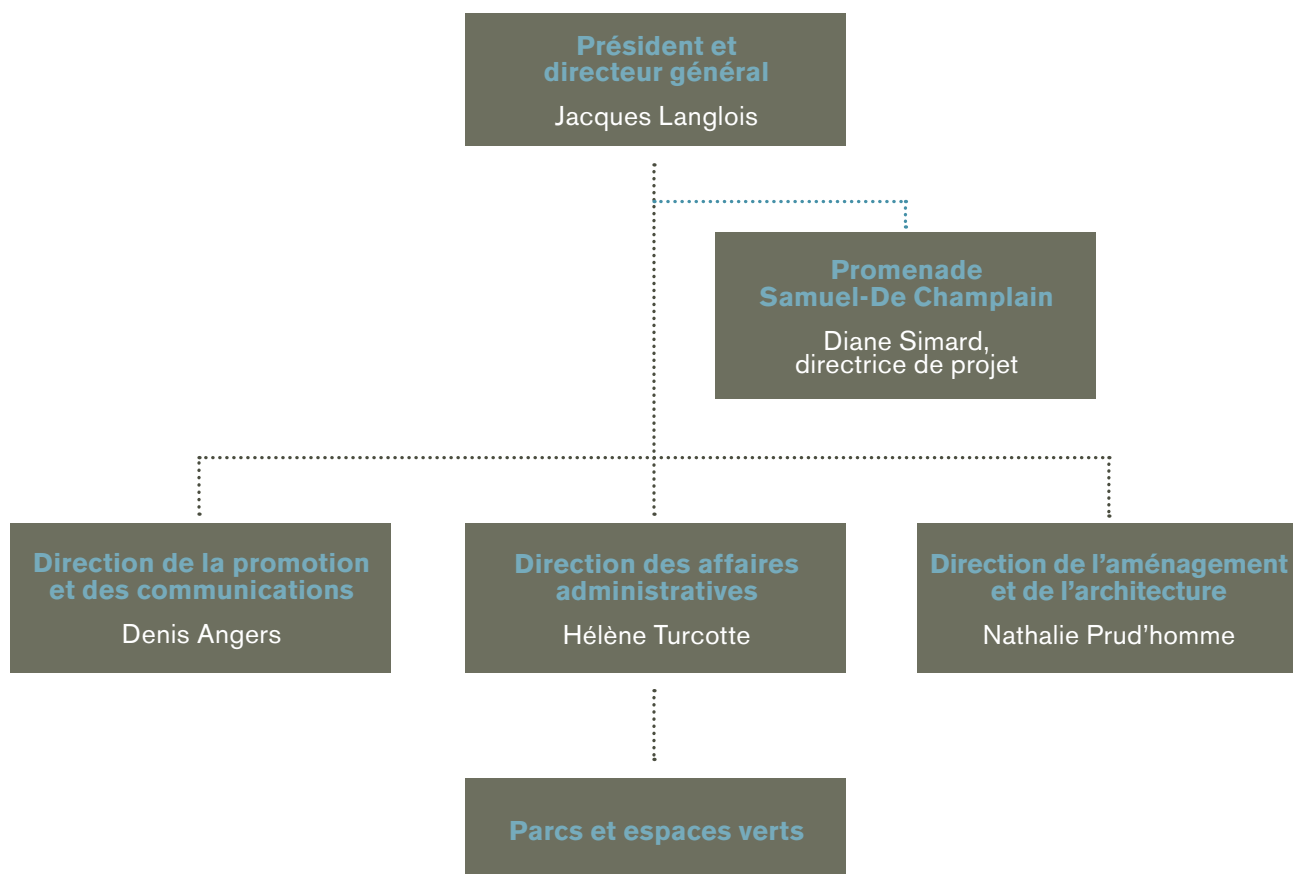
[2] Également membre du comité de vérification et membre du Comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.

[3] Également membre du Comité consultatif de la commémoration.



## L'organigramme au 31 mars 2007

---

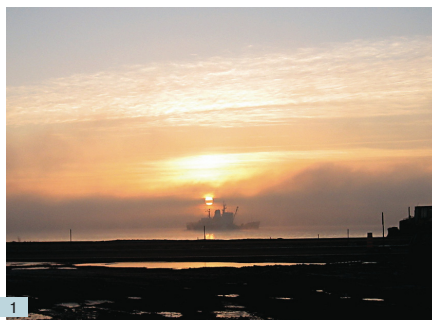


---

[1] Paysage riverain  
Crédit photo : © CCNQ,  
Promenade Samuel-De Champlain

[2] Paysage riverain en hiver  
Crédit photo : © CCNQ,  
Promenade Samuel-De Champlain

[3] Le comité de direction  
Crédit photo : © CCNQ, Christian Desjardins



## Le comité de direction

---

De gauche à droite

À l'avant-plan

**Diane Simard** Directrice de la promenade  
Samuel-De Champlain

**Denis Angers** Directeur de la promotion  
et des communications

À l'arrière-plan

**Joane D'Auteuil** Secrétaire du comité de direction

**Jacques Langlois** Président et directeur général

**Hélène Turcotte** Directrice des affaires  
administratives

**Nathalie Prud'homme** Directrice de l'aménagement  
et de l'architecture

---



## La liste des employés, par direction, au 31 mars 2007

---



### Présidence et direction générale

#### Joane D'auteuil

Technicienne en administration

### Promenade Samuel-de Champlain

#### Julie Bourque

Adjointe administrative

#### Caroline Raymond

Assistante de projet

#### Larry Tremblay

Ingénieur

### Direction des affaires administratives

#### Annie Laprise

Adjointe administrative

#### Annik Cassista

Technicienne en gestion des documents

#### Maryse Dubé

Agente de secrétariat

#### Evelyne Gilbert

Conseillère en gestion des ressources humaines

#### Christian Gosselin

Responsable de l'informatique

#### Guy Lamothe

Conseiller en gestion contractuelle

#### Suzanne Lavoie

Préposée à l'accueil

#### Julie Lemieux

Technicienne aux contrats

#### Martine Mailloux

Conseillère en gestion des ressources financières

#### Nathalie Martel

Agente de bureau

#### Paule Quirion

Technicienne en administration

#### Solange Turcotte

Technicienne en administration

---

## Parcs et espaces verts

### Christian Sommeillier

Responsable des  
parcs et espaces verts

### Nathalie Baron

Horticultrice

### Gaëtan Boucher

Horticulteur-arboriculteur

### Stéphane Caron

Horticulteur

### Robert D'entremont

Agent de prévention et sécurité

### Jennifer Dion

Horticultrice

### Eddy Lapointe

Horticulteur-arboriculteur

### Chantal Michaud

Horticultrice

### Maryse Pineau

Coordonnatrice aux opérations

### Louise Plourde

Horticultrice

### Solange Thivierge

Horticultrice

### Suzanne Trudel

Horticultrice

## Direction de l'aménagement et de l'architecture

### France Laplante

Adjointe administrative

### Mônica Bittencourt Machado

Architecte paysagiste et aménagiste

### Julie Côté

Agente de secrétariat

### Marie-Josée Deschênes

Architecte

### Véronique Koulouris

Technicienne en aménagement  
et urbanisme

### Rémi Morency

Architecte

### Philippe Plante

Urbaniste

### Jean-Philippe Servant

Technicien en architecture  
et multimédia

### Isabelle Tremblay

Technicienne en aménagement  
et urbanisme

## Direction de la promotion et des communications

### Karine Blouin

Adjointe administrative

### Suzanne Aubé

Responsable du programme  
Découvrir la capitale nationale

### Josée Giguère

Agente de bureau

### Hélène Jean

Agente d'information

### Lucille Lord

Agente d'information

### Frédéric Smith

Historien

### Eve-Marie St-Pierre

Agente d'information

## Chantier archéologique Cartier-Roberval

### Nicolas Giroux

Historien

### Yves Chrétien

Archéologue

### Hélène Côté

Archéologue

### Richard Fiset

Archéologue

### Gilles Samson

Archéologue

---

[1] Photo des employés  
Crédit photo : © CCNQ, Christian Desjardins

[2] Station des Cageux  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier

[3] Station des Quais  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier





*Rapport d'activité 2006-2007*

Au chapitre de

## **l'aménagement de la capitale,**

la Commission a toujours investi

## **selon les quatre axes**

qu'elle s'est donnée dès sa création, soit :

- [ la mise en valeur de la colline Parlementaire;
- [ l'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts;
- [ la mise en lumière de sites et de bâtiments;
- [ l'amélioration des accès à la capitale.

Église de Saint-Charles-Borromée © CCNQ, François Audet



1



2

- [1] Parc des Moulins  
Crédit photo : © CCNQ, Denis Lemelin
- [2] Cabane à sucre—Parc du Bois-de-Coulonge  
Crédit photo : Léandre Cloutier
- [3] Vieux-Séminaire de Québec  
Crédit photo : © CCNQ, Xavier Dachez

Depuis sa création, en juin 1995, la Commission de la capitale nationale du Québec a adopté des politiques d'action sur le terrain qui se sont traduites par des réalisations appréciées tant des citoyens de Québec que des visiteurs.

Ayant pour mandat d'embellir et de promouvoir la capitale, la Commission est devenue, au fil des ans, un acteur important pour la communauté métropolitaine, et ses travaux publics ont engendré d'importantes retombées pour l'agglomération. En aménagement, par exemple, celles-ci s'élèvent à 91 millions de dollars, incluant la part des partenaires privés et publics.

S'ajoutent à ce montant les contributions versées à la Ville de Québec en raison de son statut de capitale, ainsi que les dépenses propres de l'organisme. Depuis 1995, c'est donc 195 millions de dollars qu'a injectés la Commission dans l'économie régionale; avec la part des partenaires, le total s'établit à 239 millions de dollars au 31 mars 2007.

**La Commission gère par ailleurs 19 parcs ou espaces verts dont la superficie totale dépasse aujourd'hui 181 hectares.**

Au cours de l'année, elle a maintenu ceux-ci en excellent état, avec le souci constant de permettre à toute la population d'en profiter dans les meilleures conditions possibles.

D'ailleurs, la Commission entend dorénavant accroître sensiblement le nombre d'usagers de ses parcs et espaces verts et, déjà, plusieurs gestes ont été faits en ce sens. Ainsi, la cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge a attiré plus de 6 000 personnes à l'occasion d'un événement printanier, et son centre d'interprétation, ouvert les fins de semaine de l'été, accueillait 2 564 visiteurs. De plus,

le nouveau parc des Moulins a fait profiter de ses charmes à des milliers de nouveaux visiteurs à son inauguration l'automne dernier.

À titre de gestionnaire du domaine Catarqui, la Commission a aussi multiplié les démarches en vue de rouvrir ce site exceptionnel et de lui conférer une vocation en garantissant l'accès public. Elle poursuit ses interventions et compte présenter un projet majeur dès 2007-2008. On y entreprendra des travaux de rénovation et les premières phases du réaménagement une fois le montage financier achevé.



3

## L'aménagement de la capitale

---

Au chapitre de l'aménagement de la capitale, la Commission a toujours investi selon les quatre axes d'intervention qu'elle s'est donnés dès sa création, soit :

- [ la mise en valeur de la colline Parlementaire;
- [ l'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts;
- [ la mise en lumière de sites et de bâtiments;
- [ l'amélioration des accès à la capitale.

Dans le secteur parlementaire, la Commission a, en collaboration avec la Ville de Québec, contribué à l'installation de la fontaine de Tourny, don de la Maison Simons à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de Champlain au pied du cap Diamant. **La Commission a agi ici à titre de maître d'œuvre et doté la capitale d'un nouvel espace public de qualité, en face de l'hôtel du Parlement et au cœur de la place de l'Assemblée-Nationale.**

Dans l'optique d'améliorer les accès au fleuve Saint-Laurent, la Commission et le ministère des Transports du Québec se sont par ailleurs associés pour proposer un vaste concept

de réaménagement du littoral vers Beauport. Dans cette perspective, ils ont aussi convenu avec la Ville de Québec de revoir l'accès à la baie de Beauport, en parallèle avec le réaménagement du lieu auquel procédera le gouvernement du Canada pour 2008.

Plusieurs actions ou concepts ont également été examinés en vue d'augmenter le plus possible le nombre d'accès au fleuve dans le secteur ouest de la capitale, que ce soit au quai Frontenac ou à l'anse Saint-Michel, dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery. La Commission y a aussi terminé cette année la construction de la piste cyclable du corridor du Littoral, jusqu'à la côte de Sillery. Cette piste cyclable, qui s'inscrit dans la Route verte du Québec, sera prolongée jusqu'à la côte Ross, dans le cadre du projet de la promenade Samuel-De Champlain, dès l'été 2008.

La Commission de la capitale nationale du Québec a par ailleurs été un membre actif du Groupe de travail sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux, caractéristique fondamentale de

l'environnement bâti de Québec. Cette équipe réunit des partenaires interpellés par le sort réservé à ces joyaux de notre architecture, aujourd'hui de plus en plus menacés par le vieillissement des communautés et la baisse du taux de fréquentation liée à la pratique religieuse.

À ce chapitre, une étude concernant l'implantation et le financement d'une structure de gestion du patrimoine religieux excédentaire a été déposée en juin 2006. D'autres études ont enrichi ce premier document. Un suivi concernant l'application de nouveaux outils de gestion du patrimoine religieux est en cours d'élaboration.

Depuis 1998, la mise en lumière architecturale est un créneau d'intervention de la Commission de la capitale nationale du Québec apprécié par la population. Dans ce domaine, la Commission a notamment procédé en novembre et en décembre 2006 aux mises en lumière remarquables de la cour intérieure du Vieux-Séminaire de Québec et de l'église de Saint-Charles-Borromée, à Charlesbourg.

D'autres lieux de culte font également l'objet de plans et de concepts en vue d'une éventuelle mise en lumière.

- 
- [1] Promenade Samuel-De Champlain—chantier en cours  
Crédit photo : © CCNQ, photo de chantier
  - [2] Anse du parc de la Chute-Montmorency  
Infographie : © CCNQ, Graph Architecture
  - [3] Le forum *Les jeunes d'ici, partir ou rester...*  
Crédit photo : © CCNQ, Denis Lemelin



En outre, pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, la Commission, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et Loto-Québec sont à réaliser la mise en lumière de l'anse du parc de la Chute-Montmorency qu'avait proposée la Commission à ces deux autres sociétés d'État. Toujours à la recherche de l'excellence dans la mise en lumière des édifices majeurs de Québec, **la Commission met la dernière main à son Schéma directeur d'aménagement lumière ainsi qu'au guide relatif à une meilleure gestion de la lumière, dans une perspective d'économie d'énergie qui vise non pas à éclairer davantage, mais à éclairer mieux.**

Depuis 1995, la Commission s'est aussi intéressée à l'aménagement des portes d'entrée et des voies d'accès menant au cœur de la capitale. Elle s'est ainsi associée au ministère des Transports du Québec pour concevoir des projets de réaménagement auxquels sont associées les autorités locales. Ces projets tiennent compte tant de la sécurité et de la fluidité du réseau que de l'aspect esthétique et emblématique des paysages de Québec.

Enfin, l'implication de la Commission dans l'aménagement, la qualité du milieu de vie et le rayonnement de la capitale l'amène à s'intéresser à son avenir démographique et à l'incidence

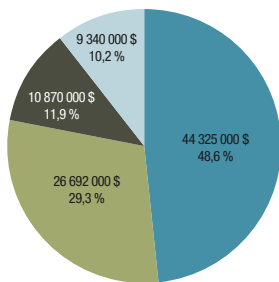
de celui-ci sur la vitalité urbaine. C'est ainsi que la Commission, en collaboration avec l'Université Laval et plusieurs autres partenaires, a tenu un forum sur le maintien et l'attraction des jeunes dans la capitale dont les actes ont été publiés en novembre 2006.

Graphique 1

### Commission de la capitale nationale

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) de 1995-1996 à 2006-2007

Total de 91 227 000 \$



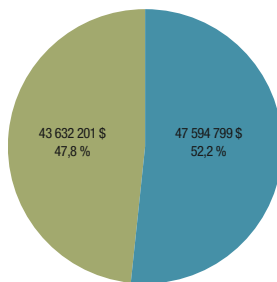
- Parachèvement de la colline Parlementaire
- Ensembles urbains, places publiques, parcs et jardins
- Mise en lumière de sites et bâtiments
- Amélioration des accès à la capitale

Graphique 2

### Commission de la capitale nationale

Sommaire des investissements selon les sources de fonds de 1995-1996 à 2006-2007

Total de 91 227 000 \$



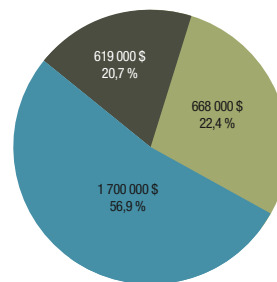
- Commission de la capitale nationale du Québec
- Partenaires

Graphique 3

### Commission de la capitale nationale

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) 2006-2007

Total de 2 987 000 \$



- Parachèvement de la colline Parlementaire
- Ensembles urbains, places publiques, parcs et jardins
- Mise en lumière de sites et bâtiments



2



3

## *La promenade Samuel-De Champlain*



Le 12 juin 2006, le chantier  
de la promenade Samuel-De Champlain

**était lancé officiellement.**

Les premiers travaux à être entrepris simultanément  
étaient principalement liés au nouveau tracé du boulevard  
Champlain, ainsi qu'aux réfections des émissaires réalisées  
pour le compte de la Ville de Québec.



Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, Graph Architecture



[1] Promenade Samuel-De Champlain – en phase de réalisation  
Crédit photo : © CCNQ, Jonathan Robert

[2] Boulevard Champlain-avant les travaux  
Crédit photo : © CCNQ, Jonathan Robert

[3] Les anses à bois à Sillery, 1891  
Crédit photo : © R.R. Dobell, Bibliothèque et Archives Canada, C-006773

La promenade Samuel-De Champlain constitue le legs que le gouvernement du Québec fait à sa capitale pour 2008. La vision de la Commission de « redonner par ce projet une partie du fleuve aux Québécois » devient réalité à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Soixante-dix millions de dollars seront investis dans la portion du littoral, depuis la côte de Sillery jusqu'au quai des Cageux. C'est grâce à la détermination de la Commission qu'il a été possible de présenter le projet et d'en assurer la réalisation pour l'été 2008.

La Commission a procédé à la négociation et à l'achat de terrains, notamment auprès du Canadien National et de la pétrolière Irving.

**Parmi les étapes cruciales franchies, rappelons que les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se sont tenues en novembre 2005 et ont fait l'objet d'une participation importante de**

**la part des riverains, des organismes intéressés et des partenaires gouvernementaux.**

La présentation de 28 mémoires s'est déroulée par la suite et le rapport des commissaires du BAPE a été déposé le 7 mars 2006 au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin qu'il le rende public.

Le décret gouvernemental du 13 avril 2006 a été le véritable point de départ du projet. C'est grâce à la collaboration de tous les partenaires et ministères engagés dans le projet que la Commission a pu respecter les dates indiquées dans un échéancier des plus serrés. Afin de répondre aux recommandations du BAPE et aux exigences du MDDEP, la Commission a mis sur pied un plan de suivis environnementaux qui permet de mesurer et de contrôler les impacts de ses travaux sous différents angles.

Le 12 juin 2006, le chantier de la promenade Samuel-De Champlain était lancé officiellement. Les premiers travaux à être

entrepris simultanément étaient principalement liés au nouveau tracé du boulevard Champlain, établi de concert avec le ministère des Transports du Québec, ainsi qu'aux réfections des émissaires réalisées pour le compte de la Ville de Québec. C'est dans le secteur ouest du projet qu'on a remarqué la plus grande transformation au cours de 2006. Les autres secteurs ont été marqués principalement par des travaux de terrassement brut, une imposante quantité de remblai étant requise dans l'ensemble du projet afin de lui donner son profil.



C'est en septembre 2006 qu'il a été possible d'imaginer le vaste dégagement occasionné par la modification du tracé du boulevard. Dans ce chantier, la Commission a fait preuve d'un respect scrupuleux de l'échéancier et des budgets, un enjeu majeur dans le contexte du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. À la fermeture du chantier pour l'hiver 2006-2007, près de 30% des travaux de la promenade avaient été réalisés.

Plusieurs activités se sont poursuivies durant l'hiver, dont la construction du bâtiment d'accueil sur le quai désormais connu sous le nom de « quai des Cageux ». Parallèlement, les professionnels s'assuraient de terminer les documents afin de procéder dans les meilleurs délais aux appels d'offres des lots à venir au printemps 2007.

Pour cette étape les équipes de la promenade ont dû travailler simultanément à la surveillance des travaux, à la production de plans et devis et à la mise sur pied du concept final, notamment pour la station des Quais. Cette station constitue justement un élément de design majeur de la promenade. Le concept présenté est inspiré des humeurs du fleuve. Quatre jardins thématiques reprennent l'alignement des anciens quais de bois du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre les quais, des espaces appelés « chambres d'art » recevront des œuvres sculpturales. Une de ces œuvres sera le résultat du concours lancé auprès d'artistes du Québec dans le cadre de l'intégration des arts à l'architecture, piloté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.



D'autres sculptures prêtées ou cédées par différents organismes viendront aussi meubler l'espace, amorçant ce qui constituera un réel attrait culturel sur le site. Quant au concept d'aménagement des quais, en voici les grandes lignes :

[ Le Quai-des-Brumes est celui qui est situé le plus à l'ouest. Il s'inspire des paysages que l'on trouve sur les rives du fleuve, où des blocs de pierre erratiques parsèment le littoral enveloppé par le brouillard. Un système de brumisateur permet de faire jaillir de la brume à partir de caniveaux, à des heures convenues.

[ Le Quai-des-Flots, qui prend l'allure d'un muret-banc serpentant jusqu'au fleuve, renvoie à la cassure des glaces sur le Saint-Laurent. Des jets d'eau disposés en cinq alignements parallèles





de longueurs variées forment des murs d'eau qui jaillissent à intervalles en suivant le mouvement de ressac des marées.

[ Le Quai-des-Hommes fait référence à la façon dont les hommes ont apprivoisé le fleuve, notamment avec la construction des quais à l'âge d'or du commerce du bois; sa texture dominante sera donc le bois. Un élément-signal marque son extrémité sud près du fleuve, et il se prolonge par une descente à l'eau prévue dans l'enrochement.

[ Enfin, le Quai-des-Vents, qui clôt la promenade à l'est, illustre la présence constante de cet élément aux abords du fleuve. Le jardin sera mis en mouvement grâce notamment au balancement des graminées et à des éléments verticaux surmontés de girouettes flexibles qui prendront leur



envol au gré du vent comme autant d'oies sauvages.

L'enjeu le plus important demeure la livraison du projet le 24 juin 2008 dans le respect du budget. Il est donc essentiel de conserver la cadence accélérée qui a caractérisé le projet depuis le début afin, d'une part, de profiter d'une conjoncture favorable du marché et, d'autre part, contrôler les coûts des lots de construction ou de préachat.

C'est le volet « Surveillance en résidence » qui occupera majoritairement les professionnels pour ce dernier *sprint*. Au plus fort des activités au chantier, une équipe de 10 professionnels en arpentera systématiquement les 2,5 kilomètres; ils devront y suivre le rythme et fournir des réponses rapides aux entrepreneurs.



L'année 2007 sera fort importante, puisqu'il faut engager les deux tiers du budget sur neuf mois d'exécution. La Commission conservera une partie du budget pour 2008 pour les travaux de peaufinage des aménagements et certaines plantations.

D'ores et déjà, il est réaliste de penser que les objectifs de la Commission seront atteints et que celle-ci aura réalisé un projet de très grande qualité.



[4] Quai des Cageux  
Infographie : © CCNQ, Consortium DLWAAOA

[5] Quai-des-Brumes  
Infographie : © CCNQ, Consortium DLWAAOA

[6] Quai-des-Flots  
Infographie : © CCNQ, Consortium DLWAAOA

[7] Quai-des-Hommes  
Infographie : © CCNQ, Consortium DLWAAOA

[8] Quai-des-Vents  
Infographie : © CCNQ, Consortium DLWAAOA

[9] Bois de Tequenonday  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier

[10] Boulevard Champlain  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier

[11] Quai des Cageux  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier

[12] Station des Cageux  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier

[13] Station des Quais  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier

## Le chantier archéologique Cartier-Roberval

---

Après avoir reçu l'appui financier du gouvernement du Québec pour son projet de chantier archéologique sur le promontoire de Cap-Rouge, la Commission a procédé, à l'été 2006, à un complément d'inventaire sur le site Cartier-Roberval. Cette opération avait pour objectif de corroborer les données archéologiques obtenues lors de l'intervention de l'automne 2005, laquelle avait mené à la découverte d'un site exceptionnel dans l'histoire de l'Amérique.

L'analyse des données tirées de ces deux interventions ayant permis de confirmer la présence

de vestiges des établissements français de 1541-1543 à Cap-Rouge, le gouvernement du Québec a pu annoncer, le 18 août 2006, la mise en œuvre d'un programme de fouilles archéologiques et de mise en valeur de 7,7 millions de dollars du site Cartier-Roberval.

Par la suite, l'inventaire archéologique s'est poursuivi. Les opérations menées à l'automne 2006 ont fourni des éléments d'information précieux aux archéologues, lesquels ont servi de base à l'élaboration, durant l'hiver 2007, d'un ambitieux

programme de recherche archéologique pour l'été 2007. Une fois ce programme de recherche approuvé par le comité scientifique spécialement formé pour conseiller la Commission dans ce projet, la fouille archéologique proprement dite a débuté à la mi-mai 2007.

- 
- [1] Secteur du parc Cartier-Roberval  
Crédit photo : © CCNQ, Pierre Lahoud
  - [2] Découvrir la capitale nationale—circuit  
© CCNQ
  - [3] Observatoire de la Capitale  
Crédit photo : © CCNQ, Marc Grenier



## La promotion de la capitale nationale

La Commission a également pour mandat premier de promouvoir la capitale nationale et de développer un fort sentiment d'appartenance des Québécois à son endroit.

Pour ce faire, la Commission a mis sur pied au fil du temps un vaste programme d'interventions visant à faire apprécier Québec au plus grand nombre par des circuits de découverte, des lieux d'accueil et d'interprétation, des livres de belle facture, des événements intéressants et des campagnes publicitaires de qualité.

Par exemple, l'Observatoire de la Capitale, situé au sommet de l'édifice Marie-Guyart, a accueilli cette année pas moins de 67 640 visiteurs payants, portant le total de visites depuis son ouverture en mai 1998 à 610 630 personnes. Réaménagé en profondeur en cours d'année et rendu plus convivial par l'adjonction d'un coin café et la remise aux normes de l'équipement, l'Observatoire de la Capitale est aujourd'hui l'endroit idéal pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la région, entre les Laurentides et les Appalaches. Endroit apprécié

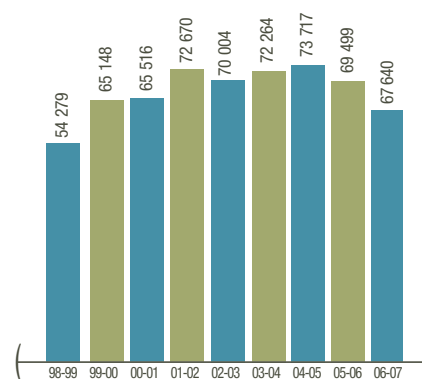
pour tenir des événements publics, l'Observatoire a aussi présenté en cours d'année une demi-douzaine d'expositions fort intéressantes : photographies, peintures, artefacts, œuvres d'art, etc.

Le programme **Découvrir la capitale nationale**, pilier de l'action promotionnelle de la Commission depuis 1997, a également connu une année probante et accueilli 12 032 participants. Ces 15 circuits de découverte ont permis depuis le début du programme à 123 776 jeunes, adultes et immigrants de prendre conscience de la beauté de Québec et de l'histoire fascinante de ses institutions. Fer de lance de la découverte de la capitale, ce programme satisfera encore davantage en 2008 la soif de connaissance des visiteurs qui profiteront des activités du 400<sup>e</sup> pour venir dans la capitale. Dans cet esprit, la Commission a produit, en collaboration avec la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, un circuit spécial pour l'occasion.

La série **Au tribunal de l'Histoire** pour sa part a connu un vif succès en 2006-2007, attirant 3 500

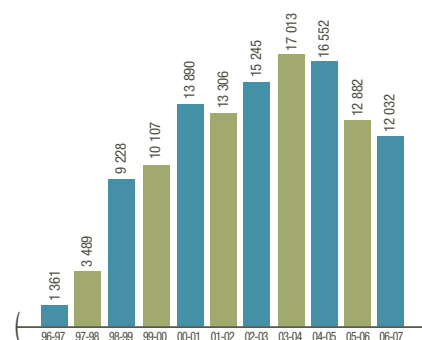
Graphique 4

### Évolution de la clientèle de l'Observatoire de la Capitale



Graphique 5

### Évolution de la clientèle du programme Découvrir la capitale nationale



2



3



1

spectateurs fidèles et attentifs qui ont apprécié la programmation proposée en cours de saison. Tour à tour, ces amateurs d'histoire ont pris conscience de la contribution à notre société de six grands personnages du Québec : le maire de Québec Wilfrid Hamel, la syndicaliste Laure Gaudreault, les premiers ministres Robert Bourassa et René Lévesque, le capitaine J.E. Bernier et le peintre Paul-Émile Borduas.

Cette série de soirées-spectacles, organisée en collaboration avec le Musée de la civilisation et le

costumier L'Époque, allie la musique et le théâtre à la chronique historique. Elle sera d'ailleurs l'an prochain à la base de deux grandes séries présentées en marge du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec : *Le duel des fondateurs* et *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier*.

Poursuivant un programme fort réussi qui a jusqu'à maintenant doté la région d'une vingtaine d'œuvres d'art urbain de grandes dimensions et favorisé l'émergence d'une demi-douzaine de groupes d'artistes-muralistes locaux,

la Commission a mis en chantier deux nouvelles fresques en trompe-l'œil. Celles-ci enrichiront l'offre touristique de la région et feront mieux connaître les caractères propres à certains des arrondissements qui composent les nouvelles grandes villes de Québec et de Lévis.

Ainsi, sur la rive sud du fleuve, *La Fresque Desjardins de Lévis*, d'une dimension considérable de 500 mètres carrés, marque l'aboutissement d'une démarche exemplaire. Conçue par une équipe représentant les associations de cette ville, soutenue par la Caisse populaire Desjardins de Lévis et confiée à quatre peintres de renom, cette fresque transfigure en une page d'histoire éblouissante le mur ouest du gymnase du Collège de Lévis.

Par ailleurs, en collaboration avec les écoles secondaires De Rochebelle et des Compagnons-de-Cartier, la Commission a soutenu *La Fresque de la découverte du cap Rouge*, à être réalisée dès l'été par 12 élèves, sur un mur aveugle du centre nautique de Cap-Rouge, au pied même du site archéologique Cartier-Roberval.

[1] *Au tribunal de l'Histoire*  
Crédit photo : © CCNQ, Marc Couture

[2] *La Fresque de la découverte du cap Rouge*  
Maquette : © Groupe Muraliste

[3] *La Fresque du Centre Horizon*  
Crédit photo : © CCNQ, Denis Lemelin



2



3

En commémoration traditionnelle, la Commission a poursuivi son devoir de mémoire et accompagné la réalisation du monument Robert-Bourassa, de l'artiste Jules Lasalle, installé sur les pelouses de l'hôtel du Parlement et dévoilé à l'occasion du dixième anniversaire de décès du premier ministre, le 19 octobre 2006.



Le 2 novembre 2006, la Commission a par ailleurs procédé à l'installation d'un buste du mahatma Gandhi, sur la Grande Allée, au pied de la porte Saint-Louis. Cet hommage durable au père de la nation indienne et grand apôtre de la non-violence a été offert au peuple du Québec par celui de l'Inde.

Par ailleurs, en étroite partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec, la Commission a maintenu son appui substantiel à la présentation de quatre événements de connaissance de la vie parlementaire :

[ le Tournoi jeunes démocrates, qui joint les jeunes des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du secondaire ainsi que les étudiants du collégial;

[ le Forum étudiant, qui s'adresse aux étudiants des collèges;

[ le Parlement jeunesse, qui accueille tous les jeunes de 18 à 25 ans;

[ le Parlement des sages, qui intéresse les citoyens de 55 ans et plus.

Elle a ainsi mis en chantier pas moins de six beaux livres dans le cadre de partenariats financiers originaux la liant à quatre sociétés et traitant notamment de la ville de Lévis, du commerce dans la capitale, du Vieux-Québec, du patrimoine religieux, des arbres remarquables et du fleuve Saint-Laurent. Ces projets aboutiront tous au cours du prochain exercice, à temps donc pour soutenir les célébrations de 2008.

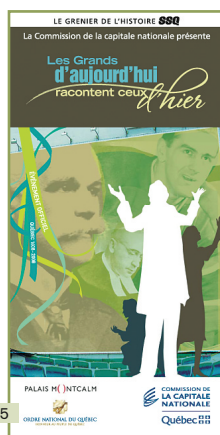
Enfin, la Commission a poursuivi son programme de publication qui, depuis 1996, en a fait le plus important éditeur d'ouvrages de qualité consacrés à la capitale.

[4] *La Fresque Desjardins de Lévis*  
Crédit photo : © CCNQ, Xavier Dachez

[5] *Le Grenier de l'histoire SSQ*  
© CCNQ

[6] *Monument Robert-Bourassa*  
Crédit photo : © CCNQ, Jean-Philippe Servant

[7] *Buste du mahatma Gandhi*  
Crédit photo : © CCNQ, Mônica Bittencourt



# L'administration de la Commission

Le processus de planification stratégique amorcé au cours de l'exercice 2005-2006 a permis de déposer le plan stratégique et les orientations en décembre 2006.

Orientations	Axes d'intervention
<b>Mobilisation des ressources humaines</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Actualiser la gestion des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Planifier la main-d'œuvre et développer les compétences</li> <li>[ Ajuster la structure organisationnelle et l'organisation du travail</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Élaborer un système d'information et de communication efficace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Développer un milieu de travail stimulant, valorisant et reconnaissant</li> </ul>
<b>Acquittement de la mission avec performance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Assurer une gestion rigoureuse, efficace et efficiente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Développer et mettre en place une gestion axée sur les résultats</li> <li>[ Effectuer une gestion efficace</li> </ul>
<b>Démocratisation de la Commission</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Informer la population et promouvoir les activités de la Commission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Améliorer la visibilité et accroître la notoriété de la Commission</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Rejoindre la population et lui permettre de s'exprimer sur les enjeux de la capitale nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Effectuer des rencontres publiques</li> </ul>
<b>Développement des affaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Diversifier les sources de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Développer une culture entrepreneuriale</li> <li>[ Réaliser conjointement des partenariats avec des organismes publics ou privés</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Orienter la Commission vers le service à la clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>[ Assurer un bon service aux clientèles</li> </ul>

- [1] Parc des Moulins  
Crédit photo : © CCNQ, Denis Lemelin
- [2] St. Andrew's Presbyterian Church et la chaussée des Écossais  
Crédit photo : © Guy Duchesne





[1] Angle des rues Saint-Flavien et Couillard  
Crédit photo: © Guy Duchesne

[2] Boulevard René-Lévesque  
Crédit photo: © Guy Duchesne

Plusieurs interventions concernant ce plan ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Le bilan sera effectué durant l'année.

En 2006-2007, pour faire suite à une décision du Conseil du trésor, la Commission a procédé, par l'entremise d'une firme externe, à une vérification du processus d'acquisition et de gestion de ses contrats pour 2005-2006. Le rapport transmis le 30 novembre 2006 concluait que la réglementation en vigueur était respectée. Cependant, afin d'assurer encore plus de rigueur, le processus d'acquisition et de gestion de contrats a été centralisé à la Direction des affaires administratives. De plus, les contrôles internes qui sont en révision permettront d'instaurer des règles de gestion encore plus serrées. La Commission s'est également dotée d'une politique des immobilisations

corporelles propre et correspondant à sa réalité comptable.

Le comité de vérification formé de quatre membres du conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises durant l'exercice 2006-2007. Il a notamment examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation, ainsi que le suivi trimestriel de ces budgets, le rapport de vérification sur le processus d'acquisition et de gestion des contrats et les règles d'éthique qui ont été revues pour l'ensemble du personnel de la Commission en décembre 2006.

En matière d'accès à l'information, la Commission a traité trois demandes durant l'exercice 2006-2007.

#### Les ressources humaines

Au 31 mars 2007, en excluant le président et directeur général, le personnel de la Commission comptait 20 employés réguliers, 32 employés

occasionnels et 2 employés en prêt de service, pour un total de 54 personnes. Parmi ces employés, 11 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission.

La variation de l'effectif occasionnel par rapport à l'année 2006 s'explique notamment par l'embauche d'un employé additionnel pour la réalisation du projet de la promenade Samuel-De Champlain, de quatre employés pour le chantier archéologique Cartier-Roberval, de deux employés pour le parc des Moulins et le parc du Bois-de-Coulonge, de deux employés pour la gestion financière et la gestion contractuelle et, enfin, de deux employés pour la recherche historique et la rédaction.

Les ressources humaines se répartissaient ainsi: 4 cadres, 21 professionnels, 18 techniciens et employés de bureau et 11 ouvriers horticoles.

Tableau 1  
Au 31 mars 2007, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant:

Traitement applicable aux cadres de la Commission		
Classe	Minimum de la classe	Maximum de la classe
I	92 782 \$	112 957 \$
II	82 805 \$	100 806 \$
III	73 893 \$	89 960 \$

## La fonction de conseiller auprès du gouvernement

Au-delà des actions d'aménagement et de promotion, la Commission exerce une fonction de conseiller auprès du gouvernement sur :

- [ la localisation des bureaux centraux et de l'effectif des ministères et des organismes gouvernementaux;
- [ l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

Cette fonction s'appuie sur des études récurrentes ainsi que sur une veille des retombées de la présence des institutions de l'État dans la capitale.

### Les avis en matière d'aménagement

Les articles 15 et 15.1 de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., c. C-33.1) habilite cette dernière à conseiller le gouvernement sur divers sujets dont l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec en regard de l'application des articles 51, 53.7, 56.14 et 65 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, la ministre des Affaires municipales et des Régions doit, avant de donner un avis relatif au schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ou de

l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission de la capitale nationale du Québec, et ce, conformément à l'article 267.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Pour l'année 2006-2007, les avis donnés par la Commission ont été les suivants :

### Avis 01 – 2006-2007 concernant le règlement n° 003-2006 de la MRC de L'Île-d'Orléans

Objet de l'avis :

La Commission avise la ministre qu'elle ne s'estime pas directement concernée par ladite requête.

### Avis 02 – 2006-2007 concernant le règlement n° R-030 de la Ville de Lévis

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, car il pourrait permettre la consolidation des axes routiers majeurs que sont le boulevard de la Rive-Sud et la route du Président-Kennedy. Par ailleurs, la Commission s'interroge sur la superficie commerciale permise qui pourrait favoriser la construction de grandes surfaces commerciales et avoir un impact négatif sur les commerces déjà implantés dans le secteur.

### Avis 03 – 2006-2007 concernant le règlement n° 2006-19 de la Communauté métropolitaine de Québec

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, puisqu'il vient préciser la portée de certaines dispositions du règlement (la définition de « cours d'eau » ainsi que le remplacement de « Ville de Québec » par « Agglomération de Québec »).

### Avis 04 – 2006-2007 concernant le règlement RV-2006-05-14 de la Ville de Lévis

Objet de l'avis :

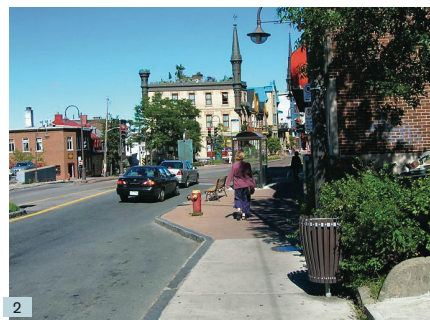
La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, puisqu'il vient permettre la préservation de l'intégrité de l'emprise ferroviaire de Québec Central dans le secteur Pintendre en limitant l'utilisation du sol sur le territoire visé par le règlement RV-2006-05-14 aux seuls usages ferroviaire et récréatif.

[1] Rue Couillard  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[2] Rue Saint-Jean  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[3] Rue Sainte-Anne  
Crédit photo : © Guy Duchesne

[4] Place Royale  
Crédit photo : © Guy Duchesne



---

**Avis 05 – 2006-2007 concernant le règlement RV-2006-05-30 de la Ville de Lévis**

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, car il permet l'adoption d'une politique sur la gestion de la fonction résidentielle qui prévoit des critères stricts relatifs à l'approbation des projets de développement résidentiel à l'intérieur des axes et des aires de consolidation urbaine.

**Avis 06 – 2006-2007 concernant le règlement RV-2006-05-33 de la Ville de Lévis**

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, puisqu'il conserve les dimensions des établissements commerciaux à une superficie de 7 500 m<sup>2</sup>, comme il est prévu actuellement au schéma d'aménagement, et augmente la superficie des édifices regroupant des commerces, des services et de l'administration à 10 000 m<sup>2</sup> dans le secteur de Lauzon.

**Avis 07 – 2006-2007 concernant le règlement n° 2006-21 de la Communauté métropolitaine de Québec**

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, car il vient encadrer l'implantation d'éoliennes sur les territoires non organisés du Lac-Croche et du Lac-Jacques-Cartier avec le souci de protéger le paysage naturel de la communauté métropolitaine de Québec.

**Avis 08 – 2006-2007 concernant le règlement RV-2006-05-72 de la Ville de Lévis**

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, car il vient mettre à jour la cartographie jointe au règlement RV-2005-03-54 qui apportait une modification ayant fait l'objet de l'avis de conformité 06-2006-2007 de la Commission.

**Avis 9 – 2006-2007 concernant le règlement RV-2006-05-82 de la Ville de Lévis**

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, car il permet le lotissement en bordure d'une route où sont déjà implantés les services d'égout et d'aqueduc, et ce, antérieurement à juin 1978. De même, les terrains résiduels passeront de l'affectation industrielle à l'affectation agricole afin de refléter l'usage actuel du terrain.

**Avis 10 – 2006-2007 concernant le règlement n° 01-2007 de la MRC de La Jacques-Cartier**

Objet de l'avis :

La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement, mais s'interroge sur le précédent que pourrait créer l'article 8.1, à savoir que des projets résidentiels ou touristiques intégrés et faisant l'objet d'un plan d'ensemble pourraient être soustraits aux exigences d'émission de permis.





*Le plan triennal 2007-2010*

## Le plan triennal 2007-2010

En vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., c. C-33.1), le rapport annuel d'activité de la Commission doit être accompagné d'un plan de développement présentant les projets qu'elle entend réaliser sur un horizon de trois ans.



## L'aménagement et l'urbanisme

---

Depuis sa création en 1995, la Commission a démontré comment elle pouvait répondre à sa mission de mettre en valeur la capitale et de conseiller le gouvernement du Québec, notamment en matière d'aménagement de la capitale.

Ses premières réalisations se sont principalement concentrées sur la colline Parlementaire et dans le Vieux-Québec. Parallèlement, plusieurs études de planification ont permis de faire des constats et de produire des plans d'action. Plusieurs de ces actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, dont la plus spectaculaire est certes la promenade Samuel-De Champlain.

Aujourd'hui, la Commission est à grouper plusieurs de ses études et à prioriser les actions qui permettraient de poursuivre son œuvre d'embellissement de la capitale.

Parmi ces documents d'orientation à terminer, à actualiser ou à publier en 2008-2009, on remarque ceux qui traitent :

- [ du parachèvement de la colline Parlementaire;
- [ de l'aménagement lumière;
- [ de l'aménagement de l'axe Saint-Amable;

- [ de la rationalisation de l'éclairage public;
- [ du littoral du Saint-Laurent;
- [ des sentiers de la capitale;
- [ du patrimoine religieux excédentaire.

Quant aux études à réaliser, soulignons :

- [ un plan thématique des lieux d'accueil pour la commémoration;
- [ un parcours cérémoniel flexible et adapté à la capitale.

Pour ce qui est de la colline Parlementaire, la Commission propose d'ici à 2010 de :

- [ terminer le concept de réaménagement de la rue Saint-Amable entre l'hôtel du Parlement et le Grand Théâtre de Québec, en collaboration avec la Ville de Québec, la Société du Grand Théâtre de Québec, l'Assemblée nationale du Québec, la Société immobilière du Québec, La Capitale groupe financier et les autres propriétaires concernés. La mise en œuvre sera scindée en phases en fonction des travaux prévus sur les propriétés riveraines. La première phase pourrait être amorcée à l'arrière de l'hôtel du Parlement jusqu'à la place George-V;
- [ réaménager le pourtour des édifices André-Laurendeau et Joseph-Édouard-Panet;

- [ réaménager le rond-point liant l'avenue Honoré-Mercier et le boulevard René-Lévesque, afin d'en faire un lieu d'accueil d'art public, en collaboration avec la Ville de Québec;

- [ de concert avec le ministère des Transports du Québec, prévoir l'aménagement des espaces résiduels des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency comme un autre lieu d'accueil voué à l'art public. Ce projet est compris dans l'enveloppe budgétaire affectée au démantèlement de ces bretelles par le ministère.



[1] Domaine de Maizerets  
Crédit photo : © CCNO, Patricia Brochu

[2] Démantèlement des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency  
Crédit photo : © Jean Cazes

## Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts

La Commission est très soucieuse de la qualité de vie dans la capitale à laquelle participent déjà plusieurs partenaires. Pour les trois années à venir, elle désire tabler résolument sur la notion d'une *capitale axée sur le développement durable* qui réponde aux attentes de toutes les clientèles.

En effet, la Commission, à l'occasion du forum *Les jeunes d'ici – Partir ou rester...* et à la lumière des résultats d'une récente enquête d'opinion publique, s'est fait confirmer l'intérêt de la population de mieux profiter des sites naturels, des littoraux et des espaces publics dont regorge la capitale.

Dans cet esprit, la Commission entend concevoir un guide majeur des actions à réaliser au cours des prochaines années. Ce document sera la concrétisation d'un véritable plan d'intervention pour le territoire de la capitale.

Parmi les intentions de la Commission, notons :

- [ réaliser une étude de faisabilité d'un sentier piétonnier en bordure de falaise, entre le parc du Bois-de-Coulonge et l'avenue du Parc-Beauvoir (réalisation en 2007-2008);
- [ réaliser un lien piétonnier entre les boisés des Compagnons-de-Cartier et de Marly (réalisation en 2007-2008);
- [ réaliser une étude de faisabilité pour permettre deux liaisons entre le sommet et la base de la falaise : domaine Cataraqi et chemin du Foulon, et parc du Bois-de-Coulonge et corridor du Littoral;
- [ réaliser une étude de faisabilité pour redonner un accès public au secteur de l'anse Saint-Michel;
- [ terminer, de concert avec les partenaires, le tracé de la Route verte entre la côte Ross et le Parc Aquarium du Québec (réalisation en 2008-2009);
- [ réévaluer l'aménagement paysager du parc de la Francophonie et du parc de l'Amérique-Française (réalisation en 2008-2009);
- [ produire des concepts pour les sentiers du Littoral (réalisation en 2007-2008).

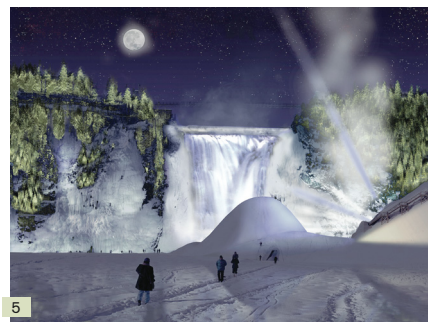
Plusieurs de ces réflexions permettront d'entreprendre des réalisations concrètes au cours de la période 2007-2010, dont :

- [ la rénovation et la transformation du domaine Cataraqi à des fins publiques par la rénovation des bâtiments et la mise en valeur des espaces verts;
- [ la poursuite de l'aménagement du parc de l'Amérique-Latine (réalisation en 2007-2008);
- [ diverses installations d'œuvres d'art public et commémoratives, en partenariat avec des acteurs publics comme privés.

La Commission entend également conclure avec la Ville de Lévis un protocole d'entente qui régira ses interventions futures sur la rive sud du Saint-Laurent.

- [1] Domaine Cataraqi  
Crédit photo : © CCNQ, Patricia Brochu
- [2] Le corridor du Littoral  
Crédit photo : © CCNQ, Jonathan Robert
- [3] Terrasse de Lévis  
Crédit photo : © Ville de Lévis, Constance Lamoureux
- [4] Monastère des Augustines  
Crédit photo : © CCNQ, Patricia Brochu
- [5] Mise en lumière du parc de la Chute-Montmorency  
Infographie lumière : © CCNQ, Graph Architecture





### Le patrimoine religieux

La Commission s'est associée en 2005 au ministère de la Culture et des Communications du Québec, aux villes de Québec et de Montréal, aux supérieurs des congrégations et à la Fondation du patrimoine religieux du Québec pour produire une étude sur la création d'une fiducie foncière. À la lumière des constats, un plan d'action et un suivi doivent être présentés en 2007-2008.

La Commission maintient aussi son rôle de conseiller auprès des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec pour concevoir et réaliser un projet de recyclage du monastère historique en « hôtellerie » ou en centre de ressourcement thématique.

La Commission s'est associée et s'associera à différents partenaires en vue de mettre en valeur le patrimoine religieux par la mise en lumière d'églises, de monuments ou d'ensembles religieux importants.

### La mise en lumière

Dans l'application du plan lumière, la Commission de la capitale nationale du Québec a d'autres projets de mise en lumière, qui sont en cours de réalisation ou d'analyse :

[ dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, la Commission s'est associée à la

Société des établissements et de plein air du Québec (Sépaq) et à Loto-Québec pour réaliser le projet de mise en lumière de l'anse du parc de la Chute-Montmorency (réalisation en 2007-2008);

[ d'autres églises et ensembles architecturaux feront l'objet d'études de mise en lumière pour une réalisation ultérieure.

### Les voies d'accès et les portes d'entrée de la capitale

La Commission entend depuis sa création faire mieux connaître et rendre plus significatives les portes d'entrée au territoire de la capitale. Parallèlement à cette planification, elle entend profiter de cette occasion pour travailler avec les différents acteurs que sont le ministère des Transports du Québec et les municipalités pour revoir des infrastructures routières et autoroutières et leur environnement. C'est dans ce contexte que la Commission a jugé prioritaire la requalification des paysages donnant accès à la capitale.

Parmi les actions à réaliser :

[ mettre en œuvre un accès à la baie de Beauport via l'avenue D'Estimauville, en partenariat avec la Ville de Québec et le ministère des Transports du Québec (réalisation en 2009-2010);

[ qualifier le paysage de la tête des ponts de Québec, par l'analyse,

la protection et la mise en valeur des paysages, en partenariat avec la Ville de Québec et le ministère des Transports du Québec (réalisation en 2007-2008);

[ requalifier l'avenue des Hôtels, au sud du chemin Saint-Louis, en partenariat avec la Ville de Québec et le ministère des Transports du Québec (réalisation en 2009-2010);

[ poursuivre l'accompagnement du ministère des Transports du Québec et de la Ville de Québec dans le réaménagement de l'autoroute Duplessis et des sept ouvrages d'art qui la traversent;

[ aménager, avec divers partenaires, les terrains du littoral selon les orientations qui auront été retenues (réalisation par étape et selon les disponibilités budgétaires);

[ collaborer avec la Ville de Québec au réaménagement du boulevard Laurier, porte d'entrée majeure de la capitale;

[ étudier la requalification de la porte d'entrée Est de la capitale.

## La promotion et le rayonnement de la capitale

La Commission a pour mission de promouvoir la capitale afin de la faire apprécier par tous les citoyens du Québec. À ce chapitre, ses actions s'articulent autour de trois axes :

- [ la découverte de la capitale;
- [ la connaissance de la capitale;
- [ le rayonnement de la capitale.

### La découverte de la capitale

Depuis 1995, la Commission a multiplié les activités de découverte et de connaissance de Québec. Elle y est devenue un acteur incontournable dans la mise en œuvre de programmes permettant à tous de mieux apprécier Québec, capitale historique et politique.

Les projets proposés par la Commission visent tous à faire de la première prise de contact avec Québec une expérience déterminante pour chacun. Parmi ces projets, ceux qui ont été les plus efficaces sont les suivants :

- [ les 15 circuits du programme Découvrir la capitale nationale destinés à la clientèle scolaire, immigrante et adulte;
- [ l'exploitation optimale de l'Observatoire de la Capitale, lieu d'accueil unique à Québec;
- [ les conférences publiques et la série *Au tribunal de l'Histoire*, organisées par la Commission;

[ les campagnes publicitaires et les publications de qualité mettant en valeur la dimension de capitale de Québec;

[ l'accueil de délégations extérieures et de visiteurs étrangers, habituellement de concert avec le ministère des Relations internationales et la Ville de Québec.

Au cours des trois prochaines années, la Commission s'emploiera à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets concrets, au chapitre de la reconnaissance de la capitale nationale de tous les Québécois.

Ces gestes seront d'autant plus signifiants qu'ils s'inscrivent en partie dans la programmation du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec. L'année 2008 sera donc capitale pour la mise en marché à long terme, puisque cette commémoration, unique en Amérique, fera connaître Québec à un très large public, à l'échelle de la planète.

Pour ce faire, la Commission veillera à :

[ enrichir le programme Découvrir la capitale nationale, fer de lance de sa promotion auprès de la clientèle scolaire, immigrante et adulte. La Commission

s'efforcera de joindre davantage les communautés culturelles, le réseau anglophone et les visiteurs autonomes afin d'attirer, d'ici à 2010, 18 000 participants par année à ses circuits, notamment les visites individuelles. Elle visera aussi l'autofinancement du programme et offrira, pour 2008, un circuit qui deviendra un aide-mémoire pour les visiteurs;

[ moderniser l'Observatoire de la Capitale par un programme misant sur l'interprétation du paysage par des moyens actuels, la proximité du domaine parlementaire et l'histoire de Québec. D'ici 2010, la Commission améliorera l'équipement d'interprétation afin de rendre l'Observatoire plus en mesure de bonifier et de rendre satisfaisante l'expérience du visiteur. La Commission veut aussi accroître le nombre d'entrées payantes jusqu'à 80 000 par an;

[ développer l'accueil et l'interprétation dans son vaste domaine par un programme intégré et original d'animation publique. À cette fin, la Commission procédera à l'installation systématique de dispositifs d'interprétation dans les parcs et les espaces verts. Elle fera de même à proximité de ses autres réalisations durables (fresques, chantiers, monuments, etc.);

[1] Observatoire de la Capitale,  
Crédit photo : © CCNQ, Purlagence

[2] Parc de l'Amérique-Latine  
Crédit photo : © CCNQ, Jean-Philippe Servant

[3] Marronnier d'Inde  
Crédit photo : © Enracinart, Suzanne Hardy





[ accroître la diffusion de la connaissance. Pour ce faire, la Commission améliorera la série *Au tribunal de l'Histoire* en y associant de nouveaux partenaires. Elle étendra le rayonnement de cette activité en prenant appui sur les programmes de diffusion en milieu scolaire et en la présentant notamment sur la rive sud du Saint-Laurent. Pour 2008, la Commission inscrira cette activité dans la programmation des fêtes, sous le thème du Grenier de l'histoire SSQ. Cette présentation comprendra deux volets, l'un intitulé *Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier*, présenté en collaboration avec l'Ordre national du Québec, la Société du Palais Montcalm et la Société du 400<sup>e</sup>, et l'autre connu sous le nom de *Duel des fondateurs* et mettant en opposition les personnages de Samuel de Champlain et de Pierre Dugua de Mons, dans un partenariat liant la Commission aux villes de Québec, Lévis, Saint-Augustin de Desmaures et l'Ancienne-Lorette.

[ appuyer vigoureusement les simulations parlementaires tenues à l'hôtel du Parlement. Actuellement, la Commission soutient l'Assemblée nationale du Québec et la fondation Jean-Charles-Bonenfant dans la présentation de quatre de ces simulations: le Parlement Jeunesse, le Tournoi jeunes démocrates, le Parlement des sages et le Forum étudiant;

[ mettre à jour et enrichir les deux sites Internet mis en ligne par la Commission afin d'en faire des instruments d'appartenance à la capitale. Pour ce faire, la Commission prendra appui notamment sur les programmes de travaux qu'elle réalisera pour bonifier le site Internet de la promenade Samuel-De Champlain. Un site dédié au chantier archéologique Cartier-Roberval sera développé. Elle souhaite aussi doter ses sites de sections destinées à la clientèle jeunesse. Le site de la Commission quant à lui bénéficiera d'une refonte complète pour le rendre plus conforme aux nouvelles normes en vigueur.

### La connaissance de la capitale

Dans une capitale, le rappel du passé nourrit la mémoire collective concernant des personnages, des événements et des lieux marquants. À ce chapitre, la Commission joue un rôle moteur et propose une expertise exceptionnelle qui fait école depuis, tant au Québec qu'au Canada.

Depuis 1995, en s'appuyant sur son Comité consultatif de la commémoration, la Commission a balisé ses interventions et s'est donné une méthode rigoureuse. Au cours des prochaines années, elle poursuivra la réalisation de projets commémoratifs de qualité et s'intéressera aux champs d'intervention suivants:

[ la mise en relief d'aspects de l'histoire peu célébrés dans la capitale, dont l'apport des Amérindiens, la contribution des communautés culturelles et les liens qui ont uni la capitale aux régions du Québec, du Canada et de l'Amérique du Nord. Cela se fera par des monuments, des places, des fresques murales ou des publications. Il y aura également lieu de rendre compte de la contribution de ceux qui, à partir de Québec, ont participé à l'exploration et à la colonisation de l'Amérique du Nord, de Terre-Neuve jusqu'en Louisiane;

[ la mise en valeur, dans la capitale et en région, des legs de premiers ministres et d'autres personnalités associées à l'exercice du pouvoir à Québec. Cela se traduira par la poursuite du programme d'apposition de plaques sur les lieux de résidence et d'inhumation et par le soutien à des activités locales de commémoration;

[ le parachèvement du programme d'accueil et d'installation de monuments honorant des personnages latino-américains au parc de l'Amérique-Latine, en collaboration avec les autorités des pays donateurs, la Ville de Québec, la communauté hispanophone de la capitale et le ministère des Relations internationales. Ainsi, les monuments honorant le Cubain José Martí, l'Uruguayen José Artigas, l'Équatorien Ernesto Montalvo et le Chilien Bernardo O'Higgins seront installés dans

[1] Chêne rouge  
Crédit photo : © Enracinart, Suzanne Hardy

[2] Parc des Moulins  
Crédit photo : © CCNQ, Suzanne Trudel



ce parc dont le réaménagement devrait être achevé pour 2010;

[ la poursuite du programme de publication dans les collections « La bibliothèque de la capitale nationale » et « Fleurdelisé », où sont traités des sujets liés à la capitale, en optant systématiquement pour le partenariat avec des éditeurs privés. D'ici à 2010, la Commission consacrera des titres au Vieux-Québec par l'intermédiaire de son patrimoine bâti, au patrimoine religieux, à l'histoire du sport, à la visite accompagnée des grands districts de Québec, aux arbres monumentaux, aux humeurs du Saint-Laurent, au chantier archéologique Cartier-Roberval, etc.

### Le rayonnement de la capitale

Les réalisations de la Commission, tant en aménagement qu'en promotion, ont indéniablement accru le rayonnement de Québec : la capitale s'est faite plus accueillante, ses espaces verts ont été aménagés, ses places et ses parcs ont accueilli de nouveaux monuments, des panneaux d'interprétation, des mises en lumière, etc. En fait, la Commission a bonifié l'offre touristique locale, en y introduisant la notion de capitale par

l'intermédiaire de l'Observatoire de la Capitale et par sa collaboration à la formation des guides.

La Commission appuie aussi les institutions et les événements qui contribuent au rayonnement de Québec par des ententes publicitaires et des mises à contribution de ses propres services : usage des places, utilisation de l'Observatoire de la Capitale, soutien à l'accueil de délégations et de congrès.

La Commission contribue également au rayonnement des artistes d'ici en parrainant des interventions dans l'espace public, entre autres des fresques et des monuments, qui enrichissent l'offre touristique à Québec.

L'action de la Commission au cours des trois prochaines années vise à étendre ses réalisations à l'extérieur du centre-ville de la capitale, vers l'ensemble des entités municipales de son territoire.

Quant à la commémoration durable, la Commission aura à cœur de préciser, en collaboration avec ses partenaires municipaux, quels seront les lieux d'installation à privilégier. Une fois cet inventaire

dressé, il y aura lieu d'y prévoir des aménagements durables, à un rythme qui reste à déterminer.

Il importe finalement que la Commission ouvre davantage la capitale aux régions, car si le statut de Québec et les fonctions qui s'y rattachent sont connus de la population de l'agglomération, il n'en va pas de même partout dans la province.



Bannières © CCNQ, Jonathan Robert

## Le rôle de conseiller auprès du gouvernement

---

La Commission a aussi pour mission de conseiller le gouvernement afin que la capitale soit aménagée en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir administratif et sa fonction de symbole de rassemblement. Pour jouer son rôle, la Commission fonde ses avis sur des données fiables permettant des analyses rigoureuses sur la présence des institutions de l'État dans la capitale de même que sur la réalité socioéconomique de l'agglomération. Dans ce contexte, elle poursuivra, sur une base récurrente, la réalisation d'études concernant :

- [ l'impact dans la capitale de l'activité gouvernementale;
- [ le profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux;
- [ la stratégie de localisation des édifices gouvernementaux dans la capitale, en collaboration avec les villes concernées et la Société immobilière du Québec.

La Commission entend continuer à donner des avis au gouvernement en ce qui concerne les éléments suivants :

- [ l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de

Québec et de ses constituantes de même que des MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier, notamment à l'égard de la répartition et de l'insertion urbaine harmonieuse du parc immobilier du gouvernement, des infrastructures de transport, de la constitution d'une ceinture verte et du recyclage des immeubles religieux et des autres grands ensembles publics et privés;

- [ les actions à accomplir en vue de contrer le déclin démographique appréhendé pour l'agglomération;
- [ la définition des règles de nature à préserver la visibilité, l'accessibilité et le caractère institutionnel des édifices parlementaires, gouvernementaux et administratifs établis sur la colline Parlementaire;
- [ les questions liées au statut de la capitale et à la place de l'activité gouvernementale dans l'économie de Québec;
- [ le contenu du programme de grands travaux gouvernementaux dans le cadre de la commémoration en 2008 du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec, notamment en ce qui a trait à la mise en valeur des lieux fondateurs;
- [ l'aménagement des berges du fleuve Saint-Laurent sur l'ensemble du territoire de la

communauté métropolitaine de Québec, particulièrement la requalification des paysages le long de la promenade Samuel-De Champlain, qui sera transformée en boulevard urbain, ainsi que le long du littoral est, soit la section de Beauport;

- [ la protection et la mise en valeur des boisés remarquables;
- [ l'adoption et la mise en œuvre du plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire;
- [ la mise en lumière « éclairée » de la capitale de façon à mettre en valeur son architecture et ses paysages nocturnes en tenant compte des incontournables économies d'énergie, du confort et de la sécurité des usagers dans la ville;
- [ l'embellissement de l'espace public de la capitale, en étroite collaboration avec la Ville de Québec, notamment les grands boulevards, les parcs, les jardins et les places publiques;
- [ la définition et la protection des grands ensembles conventuels d'architecture religieuse, afin de leur trouver une nouvelle vocation dans une perspective de développement durable en favorisant leur mise en valeur par un recyclage approprié.

---

[1] Le Manège militaire-Voltigeurs de Québec  
Crédit photo: © Guy Duchesne

[2] Porte Saint-Louis  
Crédit photo: © Guy Duchesne





Orme des montagnes © Enracinart, Claire Morel

## Le maintien de l'actif

Outre qu'elle voit à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de l'entretien de ses parcs et de ses espaces verts.

Elle est propriétaire et gestionnaire de 19 parcs ou espaces verts sur le territoire de la ville de Québec qui totalisent une superficie de 181,51 hectares.

Tableau 2

Actif foncier total	
Propriétés	Superficie
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Site archéologique Cartier-Roberval	0,7 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,48 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	0,95 hectare
Parc des Moulins	8,6 hectares
Boisé (parc des Moulins)	26,4 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	27 hectares
Domaine Catarauqui	9,7 hectares
Boisé de Marly *	15,6 hectares
Boisé Irving	3,6 hectares
Terrains le long du littoral (promenade Samuel-De Champlain)	1,3 hectare
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec *	0,35 hectare
Terrains limitrophes au Parc Aquarium du Québec	5,6 hectares
Terrains du Canadien National (corridor du Littoral)	34,54 hectares
Terrains des Immeubles Loret (promenade Samuel-De Champlain)	7,29 hectares
<b>Total de l'actif foncier</b>	<b>181,51 hectares</b>

\* La Commission n'est pas propriétaire de ce site, mais est responsable de son entretien.

[1] Rue Saint-Jean  
Crédit photo: © Guy Duchesne

[2] Place Royale  
Crédit photo: © CCNQ, Véronique Koulouris





Parc de l'Amérique-Française © CCNQ, Patricia Brochu



1

Désireuse de maintenir l'actif de ces lieux en excellent état et de l'améliorer, la Commission a le souci constant de permettre à la population de profiter de ceux-ci et d'y trouver des aménagements dignes de leur capitale. À cet égard, elle entend mettre sur pied un programme d'animation de ses parcs et de ses espaces verts qui incitera de plus en

plus de citoyens à se les approprier. Si une bonne partie des contrats d'entretien est confiée à l'entreprise privée et à des organismes sans but lucratif, l'entretien paysager des grands domaines que sont le domaine Cataraqui, le parc du Bois-de-Coulonge et le parc des Moulins est assuré par des équipes d'horticultrices et d'horticulteurs.

**Le tableau qui suit fait état des interventions que la Commission entend réaliser dans certains de ses parcs et espaces verts au cours des trois prochaines années :**

- [1] Parc du Bois-de-Coulonge  
Crédit photo : © CCNQ, Patricia Brochu
- [2] Promenade Samuel-De Champlain  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier
- [3] Station des Cageux  
Crédit photo : © CCNQ, Photo de chantier



2



3

Tableau 3

Plan triennal de maintien de l'actif dans les parcs et les espaces verts de la Commission			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
<b>Parc du Bois-de-Coulonge</b>			
<b>Bâtiments, infrastructures</b>			
Réfection du mur du potager (phase 1)		•	•
Réfection du mur du potager (phase 2)	•		•
Installation d'un nouveau système de climatisation dans les salles de réunion des écuries		•	•
Remplacement du panneau d'alarme-incendie dans les écuries		•	•
Amélioration du système de chauffage aux écuries		•	•
Réfection de la toiture du caveau à légumes		•	•
Restauration du bâtiment (chaufferie) des anciennes serres	•		•
Réfection de la toiture en tôle de la maison du fermier		•	•
Décontamination du sous-sol de la maison du fermier		•	•
Amélioration de la fontaine dans le secteur des jeux d'enfants		•	•
Remplacement des lampadaires (allée du Comte-d'Elgin)	•		•
<b>Aménagements extérieurs</b>			
Travaux arboricoles	•	•	•
Réparations diverses d'asphalte	•	•	•
Réfection des sentiers	•	•	•
Restauration des clôtures en fer ornemental	•	•	•
Amélioration des systèmes d'irrigation existants	•	•	•
Réaménagement des aires asphaltées dans le cœur historique	•	•	•
<b>Parc des Moulins</b>			
Réfection de la toiture du moulin à vent	•	•	•
Réparation des toitures des modules à la ruche (phases 1, 2 et 3)	•	•	•
Travaux arboricoles	•	•	•
Installation de systèmes d'irrigation	•	•	•
Mise aux normes du dispositif d'alimentation électrique du parc	•	•	•
Mise aux normes des maisons Brassard, Cayouette, Bernard et Richard	•	•	•
Travaux de maçonnerie (murets de pierre, mur d'enceinte est)	•	•	•
Réparations diverses d'asphalte et des autres chemins	•	•	•
Décontamination du bassin supérieur de la rivière Du Berger	•	•	•
<b>Parc de l'Amérique-Française</b>			
Remplacement des lampadaires et réfection des aires de circulation piétonne	•	•	•
<b>Parc du Cavalier-du-Moulin</b>			
Réparation et peinture du chaperon du mur d'enceinte	•	•	•
<b>Boisés des Compagnons-de-Cartier et de Marly</b>			
Réfection des sentiers	•	•	•
Travaux de nettoyage sylvicoles	•	•	•
Signalisation	•	•	•
<b>Boisé de Tequenonday</b>			
Travaux de nettoyage sylvicole	•	•	•
<b>Domaine Catarqui</b>			
<b>Bâtiments, infrastructures</b>			
Réparation ou remplacement de gouttières à la maison du gardien et à la maison du chauffeur	•	•	•
<b>Aménagements extérieurs</b>			
Travaux arboricoles	•	•	•
<b>Domaine de Maizerets</b>			
Signalisation	•	•	•
Mise aux normes des bâtiments historiques	•	•	•



*États financiers de l'exercice  
terminé le 31 mars 2007*

Le corridor du Littoral © CCNO, Jonathan Robert

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Rapport de la direction</b>	<b>50</b>
<b>Rapport du vérificateur</b>	<b>51</b>
<b>États financiers</b>	
Résultats	<b>52</b>
Évolution des soldes de fonds	<b>53</b>
Bilan	<b>54</b>
Flux de trésorerie	<b>56</b>
Notes afférentes aux états financiers	<b>57</b>

## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

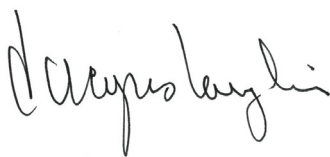
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Commission conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Jacques Langlois, président  
et directeur général



Hélène Turcotte, directrice  
des affaires administratives

Québec, le 6 juillet 2007

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

---

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 6 juillet 2007

**RÉSULTATS**

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007			2006
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
<b>PRODUITS</b>				
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	12 923 689 \$	- \$	12 923 689 \$	12 815 808 \$
Contributions des partenaires (note 4)	1 239 195	-	1 239 195	499 679
Intérêts	394 514	80 037	474 551	201 932
Billetterie et activités éducatives	281 458	-	281 458	296 205
Locations	165 771	-	165 771	144 013
Autres	65 577	-	65 577	111 415
	<u>15 070 204</u>	<u>80 037</u>	<u>15 150 241</u>	<u>14 069 052</u>
<b>CHARGES</b>				
Aide financière (note 5)	5 254 538	114 620	5 369 158	5 559 770
Traitements et avantages sociaux	2 349 839	-	2 349 839	2 305 033
Taxes foncières et scolaires	875 348	-	875 348	942 746
Services professionnels et administratifs	2 608 588	477 708	3 086 296	1 522 019
Transport et communication	287 538	-	287 538	253 834
Entretien et réparations	611 263	-	611 263	479 281
Fournitures et approvisionnements	360 053	67 352	427 405	224 848
Loyers	469 413	-	469 413	486 155
Amortissement des immobilisations corporelles	286 983	-	286 983	265 121
Frais financiers (note 6)	1 376 101	-	1 376 101	1 511 861
	<u>14 479 664</u>	<u>659 680</u>	<u>15 139 344</u>	<u>13 550 668</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>590 540 \$</u>	<u>(579 643) \$</u>	<u>10 897 \$</u>	<u>518 384 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007				2006
	Opérations courantes		Fonds pour la mise en valeur de la capitale		Total
	Investis en immobilisations corporelles	Solde du fonds		Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	925 011 \$	- \$	3 041 637 \$	3 966 648 \$	3 448 264 \$
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(286 983)	877 523	(579 643)	10 897	518 384
<b>Investissements en immobilisations corporelles</b>	321 367	(321 367)	-	-	-
<b>Virement interfonds</b> (notes 2 et 18)	959 395	556 156	2 461 994	3 977 545	3 966 648
	-	(556 156)	556 156	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	959 395 \$	- \$	3 018 150 \$	3 977 545 \$	3 966 648 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**BILAN**

au 31 mars 2007

	2007			2006	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
<b>ACTIF</b>					
<b>À court terme</b>					
Encaisse	1 806 053 \$	2 230 130 \$	- \$	4 036 183 \$	2 841 598 \$
Créances et intérêts courus (note 7)	981 463	8 098	-	989 561	88 044
Créances interfonds, sans intérêt ni modalité d'encaissement	-	845 631	(845 631)	-	-
Frais payés d'avance	389 003	-	-	389 003	227 639
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	5 450 151	-	-	5 450 151	4 463 135
Contributions à recevoir (note 8)	5 313 679	-	-	5 313 679	1 121 908
	<u>13 940 349</u>	<u>3 083 859</u>	<u>(845 631)</u>	<u>16 178 577</u>	<u>8 742 324</u>
<b>Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles</b>	10 338 020	-	-	10 338 020	512 316
<b>Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)</b>	2 089 010	-	-	2 089 010	2 089 010
<b>Subventions à recevoir du gouvernement du Québec</b>	57 764 173	-	-	57 764 173	29 522 908
<b>Contributions à recevoir (note 8)</b>	25 000	-	-	25 000	30 000
<b>Frais reportés, au coût amorti</b>	125 898	-	-	125 898	136 100
<b>Immobilisations corporelles (note 10)</b>	51 156 254	-	-	51 156 254	24 693 188
	<u>135 438 704 \$</u>	<u>3 083 859 \$</u>	<u>(845 631) \$</u>	<u>137 676 932 \$</u>	<u>65 725 846 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

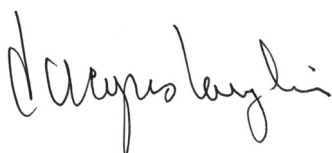
**BILAN (SUITE)**

au 31 mars 2007

	2007			2006	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
<b>PASSIF</b>					
<b>À court terme</b>					
Fournisseurs et autres charges à payer (note 12)	4 826 558 \$	65 709 \$	- \$	4 892 267 \$	2 658 686 \$
Créances interfonds, sans intérêt ni modalité de remboursement	845 631	-	(845 631)	-	-
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 13)	905 986	-	-	905 986	232 380
Contributions reportées (note 14)	247 452	-	-	247 452	1 032 668
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 15)	4 966 009	-	-	4 966 009	4 464 788
	11 791 636	65 709	(845 631)	11 011 714	8 388 522
<b>Contributions reportées</b> (note 14)	41 382	-	-	41 382	55 465
<b>Dette à long terme</b> (note 15)	57 822 331	-	-	57 822 331	29 070 450
<b>Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles</b>	14 728 203	-	-	14 728 203	512 316
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b> (note 16)	32 035 804	-	-	32 035 804	5 662 424
	116 419 356	65 709	(845 631)	115 639 434	43 689 177
<b>AVOIR</b>					
Apport du gouvernement du Québec (note 17)	18 059 953	-	-	18 059 953	18 070 021
Solde de fonds –					
Investis en immobilisations corporelles	959 395	-	-	959 395	925 011
Fonds pour la mise en valeur de la capitale	-	3 018 150	-	3 018 150	3 041 637
	19 019 348	3 018 150	-	22 037 498	22 036 669
	135 438 704 \$	3 083 859 \$	(845 631) \$	137 676 932 \$	65 725 846 \$

**ENGAGEMENTS** (note 19)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**


Jacques Langlois, président et directeur général



Marie-France Poulin, présidente du comité de vérification

**FLUX DE TRÉSORERIE**

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007			2006		
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>						
Rentrées de fonds						
Subventions du gouvernement du Québec	(15 630 986)	\$ -	\$ (15 630 986)	\$ 5 735 857	\$	
Contributions des partenaires et clients	1 869 209	-	1 869 209	629 988		
Créances interfonds	-	289 709	289 709	130 786		
Intérêts reçus	394 755	78 001	472 756	211 575		
Sorties de fonds						
Fournisseurs et membres du personnel	(12 758 814)	(673 643)	(13 432 457)	(17 402 786)		
Créances interfonds	(289 709)	-	(289 709)	(130 786)		
Intérêts versés	(1 403 996)	-	(1 403 996)	(1 518 623)		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation	(27 819 541)	(305 933)	(28 125 474)	(12 343 989)		
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>						
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	(2 089 010)		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 725 161)	-	(24 725 161)	(7 204 021)		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(24 725 161)	-	(24 725 161)	(9 293 031)		
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>						
Encaisse réservée pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	(9 825 704)	-	(9 825 704)	(32 992)		
Dettes à long terme	33 570 425	-	33 570 425	8 400 642		
Remboursement de la dette à long terme	(4 317 323)	-	(4 317 323)	(2 369 382)		
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	8 254 510	-	8 254 510	32 992		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	26 373 380	-	26 373 380	4 642 853		
Apport du gouvernement du Québec	(10 068)	-	(10 068)	3 581 174		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	54 045 220	-	54 045 220	14 255 287		
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	1 500 518	(305 933)	1 194 585	(7 381 733)		
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	861 691	1 979 907	2 841 598	10 223 331		
Virement interfonds	(556 156)	556 156	-	-		
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u>1 806 053</u>	<u>\$ 2 230 130</u>	<u>\$ 4 036 183</u>	<u>\$ 2 841 598</u>	<u>\$</u>	

Des immobilisations corporelles d'un montant de 3 469 842 \$ (2006 : 1 270 049 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2007

## 1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec, personne morale instituée en vertu de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (L.R.Q., chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### Comptabilité par fonds

En vertu de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

### Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

31 mars 2007

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Commission a obtenu le financement ou réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

#### Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

#### Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des frais d'émission et de gestion de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle il se rapporte.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3 %
Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 1/3 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	20 %

Compte tenu de leur valeur historique, de leur caractère éternel ainsi que de leur classement par le ministère de la Culture et des Communications, aucun amortissement n'est calculé sur les biens culturels. L'aménagement en cours de réalisation n'est pas amorti.

La Commission examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

31 mars 2007

**3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Ministère des Transports –			
Fonctionnement	10 611 695	\$	11 062 820
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	1 311 484		1 442 628
Projets spécifiques –			
Réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier	14 525		19 325
Mise en valeur de l'édifice de l'Assemblée nationale	-		10 546
Plan d'accélération des investissements publics	197 195		117 637
Fontaine de Tourny	749 426		118 900
Ministère de la Culture et des Communications –			
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	39 364		43 952
	<u>12 923 689</u>	<u>\$</u>	<u>12 815 808</u>

**4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Ville de Québec	795 577	\$	239 684
Société des établissements de plein air du Québec	106 074		-
Séminaire de Québec	88 584		36 416
Ministère des Transports	39 301		58 218
Ministère de l'Éducation	17 500		15 000
Assemblée nationale	7 249		11 953
Ministère de la Culture et des Communications	5 916		22 018
Société immobilière du Québec	5 133		1 519
Ministère du Conseil exécutif	2 500		-
Société du Grand Théâtre de Québec	1 250		-
Hydro-Québec	-		13 769
Agence de l'efficacité énergétique	-		4 588
Autres	170 111		96 514
	<u>1 239 195</u>	<u>\$</u>	<u>499 679</u>

**5. AIDE FINANCIÈRE**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Ville de Québec	5 000 000	\$	5 000 000
Établissements scolaires québécois	96 263		111 706
Société des jeux mondiaux policiers pompiers – Québec 2005	-		400 000
Musée national des beaux-arts du Québec	-		5 000
Autres	272 895		43 064
	<u>5 369 158</u>	<u>\$</u>	<u>5 559 770</u>

**6. FRAIS FINANCIERS**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Intérêts sur la dette à long terme	1 350 848	\$	1 486 580
Amortissement des frais reportés	21 664		22 085
Autres intérêts	3 589		3 196
	<u>1 376 101</u>	<u>\$</u>	<u>1 511 861</u>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

31 mars 2007

**7. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Ville de Québec	719 909	\$	-
Ministère des Transports *	149 467		-
Société des établissements de plein air du Québec *	47 994		-
Intérêts – opérations courantes	48 123		6 740
Intérêts – Fonds pour la mise en valeur de la capitale	8 098		6 062
Autres	15 970		75 242
	<u>989 561</u>	<u>\$</u>	<u>88 044</u>
			<u>\$</u>

\* Au 31 mars 2007, un montant total de 197 461 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2006 : - \$).

**8. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
Ville de Québec	385 001	\$	983 533
Ministère des Transports *	4 833 750		35 000
Assemblée Nationale *	-		20 000
Société immobilière du Québec *	-		20 000
Ministère de l'Éducation *	-		15 000
Autres	119 928		78 375
	<u>5 338 679</u>		<u>1 151 908</u>
Contributions exigibles au cours du prochain exercice	(5 313 679)		(1 121 908)
	<u>25 000</u>	<u>\$</u>	<u>30 000</u>
			<u>\$</u>

\* Au 31 mars 2007, un montant total de 4 833 750 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2006 : 90 000 \$).

**9. DÉPÔT SUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Le 5 décembre 2005, la Commission a déposé en fidéicomis un montant de 2 089 010 \$ au nom du vendeur, pour l'acquisition de terrains. La Commission deviendra propriétaire desdits terrains après leur décontamination par le vendeur, au plus tard le 30 novembre 2007.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

31 mars 2007

**10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	11 514 702 \$	- \$	11 514 702 \$	11 524 771 \$
Parc du Bois-de-Coulonge	1	-	1	1
Parc de l'Amérique-Française	1	-	1	1
Parc du Cavalier-du-Moulin	1	-	1	1
Parc de la Francophonie	1	-	1	1
Parc de l'Amérique-Latine *	1	-	1	-
Équipement informatique	414 068	369 496	44 572	36 831
Équipement et mobilier de bureau	438 431	284 539	153 892	90 251
Améliorations locatives	250 334	121 132	129 202	40 466
Matériel roulant	30 546	4 582	25 964	-
Aménagement dans les parcs	4 876 762	4 408 720	468 042	554 370
Aménagement en cours de réalisation	32 035 804	-	32 035 804	5 662 424
	<u>49 560 652</u>	<u>5 188 469</u>	<u>44 372 183</u>	<u>17 909 117</u>
Biens culturels –				
Domaine de Maizerets	6 545 250	-	6 545 250	6 545 250
Domaine Cataract	238 821	-	238 821	238 821
	<u>6 784 071</u>	<u>-</u>	<u>6 784 071</u>	<u>6 784 071</u>
	<u>56 344 723 \$</u>	<u>5 188 469 \$</u>	<u>51 156 254 \$</u>	<u>24 693 188 \$</u>

Des intérêts représentant une somme de 1 269 833 \$ (2006 : 60 421 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

\* Au cours de l'exercice, la Commission a fait l'acquisition d'un parc auprès de la Société immobilière du Québec pour une valeur symbolique de 1 \$.

**11. EMPRUNT BANCAIRE**

La Commission dispose d'un emprunt bancaire non utilisé de 500 000 \$ garanti par le gouvernement du Québec, renouvelable le 31 août 2007 et portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2007, le taux d'intérêt était de 6 %.

**12. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	2007	2006
Fournisseurs – opérations courantes	3 396 295 \$	1 889 109 \$
Fournisseurs – Fonds pour la mise en valeur de la capitale	65 709	79 672
Traitements et avantages sociaux	53 590	21 387
Vacances à payer (note 20)	213 402	208 664
Congés de maladie à payer (note 20)	29 082	25 452
Intérêts à payer sur la dette à long terme	1 134 189	434 402
	<u>4 892 267 \$</u>	<u>2 658 686 \$</u>

Au 31 mars 2007, un montant total de 86 366 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2006 : 102 726 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

31 mars 2007

### 13. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES

Les subventions du gouvernement du Québec reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux subventions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
<b>Solde au début</b>	232 380	\$	1 307 495
Subventions reçues au cours de l'exercice	<u>1 927 524</u>		<u>701 854</u>
	2 159 904		2 009 349
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	<u>(1 253 918)</u>		<u>(1 776 969)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u><u>905 986</u></u>	<u>\$</u>	<u><u>232 380</u></u>

### 14. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
<b>Solde au début</b>	1 088 133	\$	241 349
Contributions reçues au cours de l'exercice	<u>318 633</u>		<u>962 608</u>
	1 406 766		1 203 957
Contributions constatées à titre de produits de l'exercice	<u>(1 117 932)</u>		<u>(115 824)</u>
	288 834		1 088 133
Contributions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	<u>(247 452)</u>		<u>(1 032 668)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u><u>41 382</u></u>	<u>\$</u>	<u><u>55 465</u></u>

Au 31 mars 2007, un montant total de 100 921 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2006 : 127 094 \$).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

31 mars 2007

**15. DETTE À LONG TERME**

	<u>Taux effectif</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :			
5,37 %, remboursable par versements semestriels en capital de 171 198 \$ et un versement final de 2 225 779 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2010 *	5,51 %	3 423 968 \$	3 766 365 \$
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 345 842 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2010 *	6,21 %	2 766 736	3 458 420
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 103 333 \$ et un versement final de 1 343 333 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2010 *	6,16 %	2 066 667	2 273 333
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 42 000 \$ et un versement final de 1 386 000 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2010 *	6,15 %	1 680 000	1 764 000
6,09 %, remboursable par versements semestriels en capital de 112 205 \$ et un versement final de 2 244 109 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2012 *	6,21 %	3 478 369	3 702 779
4,59 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2016 *	4,75 %	1 637 326	1 730 760
5,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$, échéant le 16 janvier 2018 *	5,78 %	7 009 711	7 646 957
4,8 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026 *	4,91 %	16 217 238	8 400 642
4,6 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2025 *	4,72 %	23 721 514	-
Emprunts garantis par le ministère de la Culture et des Communications :			
5,25 %, remboursable par versements mensuels de 9 030 \$, capital et intérêts, renouvelable le 5 avril 2010, échéant le 5 avril 2015 *	5,25 %	712 525	781 501
Emprunt remboursé au cours de l'exercice		-	10 481
Emprunt à la Société immobilière du Québec :			
4,7 %, remboursable par versements mensuels de 1 386 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mars 2012	4,70 %	74 286	-
Portion échéant au cours du prochain exercice		62 788 340 (4 966 009)	33 535 238 (4 464 788)
		<u>57 822 331 \$</u>	<u>29 070 450 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2008	4 966 009 \$
2009	4 554 731
2010	4 559 522
2011	9 600 422
2012	3 155 761

\* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications prévues à ces fins.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

31 mars 2007

### 16. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des subventions du gouvernement du Québec et des contributions des partenaires correspondant à l'aménagement en cours de réalisation. L'apport se détaille comme suit :

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
<b>Solde au début</b>	5 662 424	\$	1 019 571 \$
Subventions et contributions reçues au cours de l'exercice	<u>26 373 380</u>		<u>4 642 853</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u><u>32 035 804</u></u>	<u>\$</u>	<u><u>5 662 424</u></u> \$

### 17. APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le montant de l'apport du gouvernement du Québec correspond au coût des terrains et des biens culturels financés par des emprunts à long terme dont les versements en capital seront assumés par des subventions du gouvernement du Québec. L'apport se détaille comme suit :

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
Terrains	11 514 702	\$	11 524 770 \$
Biens culturels	<u>6 545 251</u>		<u>6 545 251</u>
	<u><u>18 059 953</u></u>	<u>\$</u>	<u><u>18 070 021</u></u> \$

### 18. VIREMENT INTERFONDS

Le montant de 556 156 \$ représente l'excédent des sommes reçues par la Commission et qui, selon sa loi constitutive, doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale.

### 19. ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2007, la Commission a des engagements qui totalisent 13 824 700 \$ (2006 : 6 988 942 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

31 mars 2007

### 20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent 117 538 \$ (2006 : 91 298 \$).

#### Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2007			2006
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
<b>Solde au début</b>	25 452 \$	208 664 \$	234 116 \$	216 534 \$
Charge de l'exercice	37 455	225 040	262 495	233 669
Prestations versées au cours de l'exercice	(33 825)	(220 302)	(254 127)	(216 087)
<b>Solde à la fin</b>	<u>29 082 \$</u>	<u>213 402 \$</u>	<u>242 484 \$</u>	<u>234 116 \$</u>

### 21. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme ainsi que l'encaisse réservée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que la juste valeur de la dette à long terme sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur des contributions à recevoir et du dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs à un taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des placements comportant des conditions et des échéances semblables.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

31 mars 2007

**21. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

	2007		2006	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	63 214 324	\$ 64 932 734	\$ 33 986 043	\$ 35 486 664
Contributions à recevoir	5 338 679	5 335 783	1 151 908	1 148 333
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	2 089 010	2 089 010	2 089 010	2 013 504
Dette à long terme –				
Emprunts sur billet du Fonds de financement	62 001 529	63 712 404	32 743 256	34 260 374
Emprunts garantis par le ministère de la Culture et des Communications	712 525	720 060	791 982	778 442
Emprunt à la Société immobilière du Québec	74 286	74 286	-	-

**22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations provenant d'apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Les transactions d'achat et de vente d'immobilisations conclues entre les entités apparentées sont comptabilisées à la valeur comptable du cédant et présentées à la note 10.

**23. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2006 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2007.

Publié par la Direction de la promotion et des communications

**Lucille Lord**  
Chargée de l'édition

**Denis Angers**  
Textes

**Beez Créativité**  
Conception graphique

**J.B. Deschamps**  
Impression

© Commission de la capitale nationale du Québec 2007  
Dépôt légal – 2007  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Version imprimée  
ISBN : 978-2-550-51013-0

Version PDF  
ISBN : 978-2-550-51012-3

Page couverture

Vieux-Séminaire de Québec  
Crédit photo : © CCNQ, Xavier Dachez

